

A diagram showing a person in a crouched position on a blue surface, reaching out to touch a large, curved, grey object. The person is facing right, and the object is positioned in front of them. The object has a curved, shell-like shape with a vertical line down the center. The person's arm is extended towards the object, and their hand is near the base of the curve. The blue surface is represented by two horizontal bars.

N°81- Semestriel - 4 €

SEPTEMBRE 2018



Coordination Régionale - Stop Golfech

**JE SUIS CONTRE
L'ENERGIE NUCLEAIRE
PARCE-QUE JE NE
SAIS PAS SI MON
ARRIERE - ARRIERE
ARRIERE - ARRIERE - ARRIERE**

[illegible]

ARRIERE PETIT-FILS SERA D'ACCORD POUR S'OCCUPER DES DECHETS



Fin octobre la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) sera dévoilée. Elle ne peut qu'être intelligente, courageuse, libératrice ou elle entraînera notre pays dans un gouffre.

Acter une idée de la PPE de 2015 est un moindre mal : 19 réacteurs à l'arrêt et, nous ajoutons : en urgence tous les autres , car lesquels choisir ? les 30 qui auront plus de 40 ans entre 2019 et 2025, les pas dangereux ? (voir Golfech p.2), ceux vulnérables à la sécheresse, (p.3) aux barrages (p.7), ceux qui n'ont pas de pièces défectueuses (ils en ont tous p.8), ceux qui ne rendent pas leurs travailleurs malades, leurs riverains malades, les riverains des sites d'enfouissement malades (10-11) ceux qui ne produisent pas des déchets laissés à gérer par 10000 générations futures (ils en produisent tous p.9)

Arrêter pour arrêter la mise en danger d'autrui, les risques d'accidents, d'accident majeur (p.4), la pollution permanente

Arrêter la production électrique nucléaire car elle n'est pas le moyen de lutter contre l'effet de serre : elle en produit elle-même, car les chantiers sont trop longs et trop chers (p.6) son combustible générant des déséquilibres dans des pays où il est extrait pour baisser le CO2 en urgence comme c'est nécessaire (p.12)

L'arrêter aussi pour son coût prohibitif (p.13 et 15) . L'arrêt ne créera pas de chômage car les salariés peuvent être reconvertis pour le démantèlement, ou les économies d'énergie ou la production des renouvelables (p18 et p.19).

L'obstination de nos gouvernants rend notre pays ridicule par ses échecs, menaçant pour ses voisins et la paix, et entraîne sa population dans un gouffre(p.14)

Nous sommes de ceux qui obstinément crions, bataillons (p.2, 17, 20) , il y a bien d'autres luttes aussi (p.20), mais elles convergent ; nous savons que la France a toujours été un pays où les forces conservatrices ont résisté mais que le peuple a pu faire sauter comme un bouchon de champagne

Arrêter le nucléaire dont nucléaire militaire (p.16) qui lui est intrinsèquement liée comme 2 siamois mortifères ne supprimera pas les déchets, déjà produits ni le coût de leur gestion et de celui du démantèlement des centrales et autres lieux nucléaires, immenses déchets (p.9) casse-têtes à gérer mais cela libèrera des énergies INVENTIVES « pour un autre monde » p.20

P.2 Golfech, arrêts multiples-lutte

P.3 Sécheresse et problèmes

P.4 Plan Particulier Intervention

P.5 Malvezi (Narbonne), accident

P.6 EPR, saqa

P.7 Centrales en France et problèmes

P.8 Pièces défectueuses et événements précurseurs

P.9 Démantèlement et déchets

P.10 Nucléaire et santé

P.11 Lutte des sous-traitants

P.12 Le nucléaire ne sauvera pas le climat (appel)

P.13 Nucléaire en berne (ailleurs..)

P.14 Nucléaire religion d'Etat

P.15 Prix d'électricité qui flambent et énergie verte ?

P.16 Nucléaire militaire—ICAN

P.17 Réseau de Surveillance de la radioactivité

P.18 Les renouvelables décollent

P.19 Energies Citoyennes 47 et 82

P.20 luttres et rendez-vous

L'Indépendant : <https://www.lindependant.fr/2018/09/28/narbonne-le-fut-qui-a-explose-sur-le-site-nucleaire-dorano-provient-dune-activite-militaire.4711396.php>

Narbonne : le fût qui a explosé sur le site nucléaire d'Orano provient d'une activité militaire (voir p.5)

GOLFECH, le yoyo risqué : arrêts car trop de courant (!), incidents, arrêt de tranche programmé (rechargement combustible et maintenance), arrêt sécheresse (p.3) ...et EDF ose dire que ce sont les renouvelables qui posent problème avec leur intermittence

- <https://www.ladepeche.fr/article/2018/04/28/2788683-faible-demande-electricite-centrale-nucleaire-golfec-arrete-reacteur-1-1.html>

Faible demande d'électricité : la centrale nucléaire de Golfech arrête son réacteur n°1 (28-4-18)

Ce samedi (28-4-18) à 1 heure, les équipes de la centrale nucléaire de Golfech ont procédé à la mise à l'arrêt, en toute sûreté, de l'unité de production n°1, indique un communiqué officiel d'EDF. « Cet arrêt de courte durée permet, dans un contexte de moindre demande d'électricité, d'équilibrer la production et la consommation, et d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur. » L'unité de production n°2 de la centrale est quant à elle en fonctionnement à pleine puissance.

La centrale nucléaire de Golfech avait déjà arrêté le réacteur n°1 lundi 23 avril pour les mêmes raisons. **(rappelons que chaque redémarrage n'est pas sans risque et ce yo-yo accélère le vieillissement du réacteur cela va sans dire, rappelons que les centrales nucléaires sont considérées « intéressantes » car elles fonctionnent en mode base, ndlr)**

- <https://www.petitbleu.fr/article/2018/09/18/93537-suite-incident-reacteur-centrale-ralenti.html>

Suite à un incident, un réacteur de la centrale de Golfech au ralenti (18-9-18)

La production du réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Golfech a été ralentie dans la nuit de dimanche à lundi suite un incident technique.

Un nouvel incident technique a obligé dans la nuit de dimanche à lundi, l'équipe de permanence de la centrale nucléaire de Golfech à ralentir au minimum l'un des deux réacteurs du site. Joint, le responsable de la communication du CNPE de Golfech se voulait rassurant, en certifiant que : « Les équipes mobilisées ont procédé aux opérations de mise à l'arrêt sans impact sur la sûreté ou sur l'environnement. » L'incident proviendrait d'une vanne

Tôt hier matin, l'équipe de Nicolas Brouzeng, le directeur de la centrale de Golfech, était sur le pont pour élucider cet arrêt et remettre en fonctionnement au plus vite l'unité de production. Le problème aurait été décelé vers 5 heures sur un écrou ayant déclenché une alarme dans la salle des commandes. Après une série de test, le réacteur a repris progressivement son fonctionnement, vers 11 heures. Il faudra toutefois encore attendre un peu pour que l'unité de production n° 2 reprenne sa pleine capacité de production (1300 mégawatts (mW)). **Il y a quinze jours seulement ce réacteur avait été remis en fonctionnement après un arrêt de tranche programmé de trois mois pour rechargement de combustible et des activités de maintenance** (notre édition du 4 septembre dernier).

En juillet, un autre incident signalé

Le 24 juillet dernier, un incident sur cette même tranche (réacteur 2), avait contraint les responsables de la centrale tarn-et-garonnaise à signaler à l'ASN (autorité de sûreté du nucléaire), le gendarme du nucléaire, un incident de niveau 1 (qui en compte 7). Il s'agissait là d'un problème sur de la tuyauterie. Lors d'une opération de maintenance sur une pompe d'un réservoir d'eau de secours, l'eau avait, en effet, dépassé durant deux jours les 40 degrés. **Quelques jours plus tard (notre édition du 6 août dernier), c'est l'unité de production n° 1 qui devait être mise au ralenti en raison de la canicule. (voir p.3)**

Max Lagarrigue

- <https://www.ladepeche.fr/article/2018/07/31/2844354-incident-de-niveau-1-a-la-centrale-nucleaire-degolfech>

Une centaine d'antinucléaires rassemblés le 4 mars 18 devant Golfech, pour dire non au nucléaire et leur soutien à la lutte de Bure, avec Kolin Kobayashi en soutien. On recommencera le 29 avril..



Photos Marc et Jim, sono Jim...



La Depeche. : France, Tarn-et-Garonne : Incident de niveau 1 à la centrale nucléaire de Golfech Un incident de niveau 1 s'est produit le 24 juillet, sur l'unité de production n°2, a-t-on appris hier du CNPE.

Extrait : Les équipes de la centrale nucléaire de Golfech débutent la réalisation d'une opération de maintenance

sur une pompe d'un réservoir d'eau de secours et la font fonctionner afin d'y réaliser un

graissage. Or, le 25 juillet à 15 h 49, lors de cette maintenance, la température de l'eau située dans le réservoir a atteint 40 °C, le rendant indisponible selon les règles générales d'exploitation (RGE). Le 26 juillet à 9 h 07, de nouveaux contrôles mettent en évidence une température élevée du réservoir. Celle-ci atteint 46,8 °C. Immédiatement, les équipes de la centrale arrêtent la pompe à l'origine de cette élévation de température et refroidissent l'eau du réservoir à l'aide d'une pompe spécifique. En seulement 1 heure, la température de l'eau est redescendue en dessous de 40 °C, ce qui constitue sa température normale requise. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations sur l'environnement ni sur la sécurité du personnel. Cependant, le réservoir étant

reste indisponible pendant plus de 8 heures, ce qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation.

Golfech le 29-4 : soutien, pas morose, à Greenpeace entré dans l'enceinte d'une centrale nucléaire



La centrale de Golfech a déclaré cet événement à l'ASN le 27 juillet au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

Sécheresse, canicule : Golfech une des 8 centrales les plus vulnérables

Le Monde : Les centrales nucléaires peuvent-elles survivre au changement climatique ? Par Nabil Wakim

En raison de la canicule, EDF a arrêté un réacteur nucléaire le long du Rhône, et réduit la puissance de deux autres la semaine dernière. Extraits : La production d'électricité par des réacteurs nucléaires ne produit pas de dioxyde de carbone (CO₂) et ne contribue pas au réchauffement climatique, ce qui explique que le nucléaire est souvent présenté par l'industrie comme un atout pour la France dans le domaine.

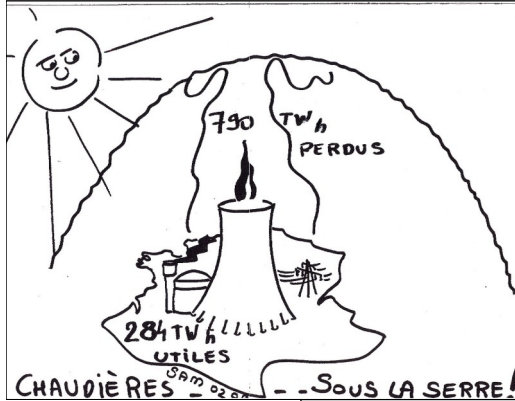
Cependant, **les centrales sont elles-mêmes victimes du climat, les étés étant appelés à devenir de plus en plus chauds, avec des températures extrêmes.** (...) Une situation qui concerne aussi des zones qui, jusqu'à présent, étaient protégées de ce type de phénomène climatique. Ainsi, fin juillet, la Finlande a dû ralentir la production d'un réacteur, qui rejetait dans la mer de l'eau à 32 °C. Des centrales allemandes et suédoises ont également été contraintes de réduire leur production à cause de la vague de chaleur.

De fait, le parc nucléaire actuel a été conçu à une époque où la compréhension du changement climatique était bien moins développée. Or l'impact de températures élevées peut poser d'autres difficultés aux centrales. Si l'eau pompée dans un fleuve ou dans la mer est à une température trop élevée, elle ne joue plus de manière efficace son rôle de refroidissement. De même, si le cours d'un fleuve devient trop bas, la centrale ne peut plus prélever suffisamment d'eau, car elle risque d'assécher le fleuve en question. Un problème qui ne concerne pas la Loire ou le Rhône, mais qui peut toucher la Vienne, sur les bords de laquelle se trouve la centrale de Civaux. **Pierre-Franck Chevet, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire, a estimé en juin, devant la Commission d'enquête parlementaire sur le nucléaire, que « les risques liés au changement climatique global, notamment en cas de canicule et de sécheresse, [avaient] bien été envisagés ».** « Les sites en bord de rivière identifiés comme les plus sensibles sont ceux de Civaux, Bugey, Saint-Alban, Cruas, Tricastin, Blayais, **GOLFECH** et Chooz », précisait-il toutefois.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/08/06/les-centrales-nucleaires-peuvent-elles-survivre-au-changement-climatique_5339708_3234.html

Voir aussi <https://www.actu-environnement.com/ae/news/canicule-edf-reduit-production-reacteurs-nucleaires-bugeysaint-alban-31796.php4>

PARIS, le 18 septembre 2018 (Reuters) - L'électricien français EDF a réduit la production d'électricité de son réacteur nucléaire de 900 mégawatts (MW) à **Bugey 3** après avoir indiqué plus tôt que les conditions météorologiques pouvaient affecter la production d'une autre centrale nucléaire. La compagnie, qui exploite les 58 réacteurs nucléaires français, a déclaré que la production de sa centrale nucléaire de **Chooz**, dans le nord-est du pays, pourrait être limitée à partir du samedi 22 septembre en raison des faibles niveaux d'eau prévus pour la Meuse. Chooz, avec une capacité installée de 3 000 mégawatts, utilise l'eau de la rivière pour refroidir les deux réacteurs de l'usine. EDF a réduit sa production à Bugey 3, qui utilise l'eau du Rhône pour refroidir ses réacteurs, à 180 MW mardi, affirmant que la durée de la limitation serait réévaluée en fonction des prévisions météorologiques. L'utilisation par EDF de l'eau des rivières comme liquide de refroidissement pour ses réacteurs est réglementée par la loi pour protéger la vie végétale et animale. Il est obligé de réduire la production par temps chaud lorsque la température de l'eau augmente ou lorsque le niveau de la rivière est bas. (Reportage par Bate Felix, édité par Brian Love et David Evans)



Le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Golfech au ralenti pour éviter la surchauffe (La Dépêche 6-8-18)

La canicule a aussi effet sur la production d'énergie de la centrale nucléaire de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne. Le personnel a en effet été obligé de réduire légèrement la puissance de production. Alors qu'elle est d'habitude de 1300 mégawatts (mW), elle a dû être abaissée à 1 000 mW sur le réacteur n° 1.

Le tout pour respecter la réglementation en matière de rejets thermiques. Il est à noter

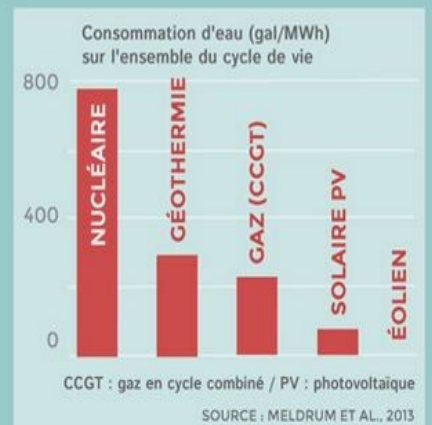
que le réacteur n°1 est lui toujours en arrêt, pour rechargement de combustible, auquel est ajouté certaines opérations de maintenance.

Un tiers des réacteurs français à l'arrêt

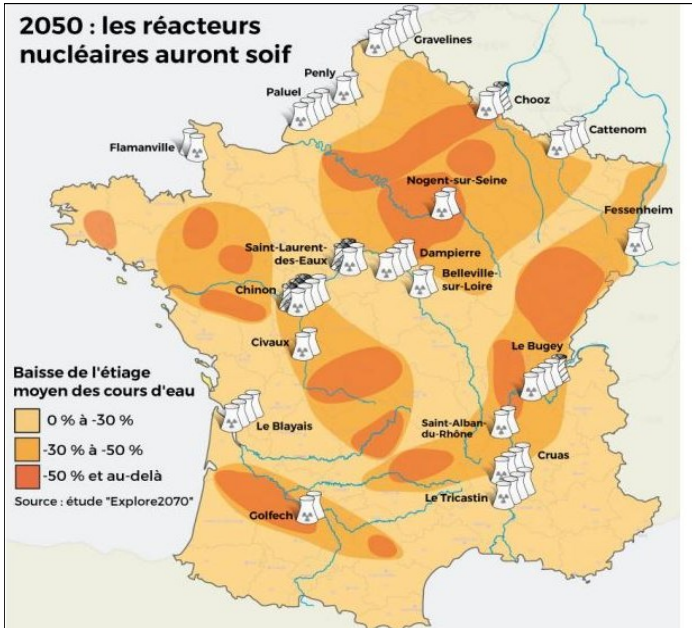
Plus globalement, c'est toute la production nucléaire française qui tourne au ralenti ces derniers jours. 20 des 58 réacteurs que compte le parc nucléaire sont à l'arrêt ou leur puissance est réduite. Quinze le sont pour travaux, et les autres à cause de la canicule. Avec les fortes chaleurs, l'eau utilisée pour les refroidir est en effet considérée comme trop chaude pour être ensuite rejetée.

MOINS D'EAU, PLUS DE NUCLÉAIRE : UNE ÉQUATION DANGEREUSE

Le nucléaire consomme beaucoup plus d'eau que l'éolien ou le photovoltaïque. Or dans un climat plus chaud, les zones arides vont se multiplier et les précipitations seront perturbées. 50 % des réacteurs nucléaires en chantier dans le monde sont construits en Chine et en Inde, dont les ressources en eau, déjà sous tension, seront fortement affectées par les impacts du réchauffement (fonte des glaciers himalayens, perturbations des moussons, ...).



2050 : les réacteurs nucléaires auront soif



L'étiage des cours d'eau (leur niveau le plus bas au cours de l'année, généralement en été) baissera d'environ 20 % au moins sur la majeure partie du territoire en 2046-65 par rapport à 1961-90. Cette baisse dépassera 50 % dans certaines zones. Simulation basée sur le parc nucléaire actuel, sans tenir compte des fermetures de réacteurs requises par leur vieillissement.

www.sortirdunucleaire.org

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/07/17/2837446-centralnucleaire-de-golfech-un-perimetre-de-securite-bientot-etendu.html>

La Dépêche : France, Tarn-et-Garonne. **Centrale nucléaire de Golfech : un périmètre de sécurité bientôt étendu** Le périmètre de sécurité autour de la centrale de Golfech dans le Tarn-et-Garonne, plus communément appelé PPI, devrait être étendu d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine, à **30 nouvelles communes tarnaises-et-garonnaises** ainsi que **plusieurs autres communes du Lot-et-Garonne et du Gers**. Un plan d'intervention qui prévoit **plusieurs mesures en cas d'incident nucléaire**.

Extraits : De 10 kilomètres, son rayon d'action passera donc à **20 kilomètres**. Il englobera ainsi 30 communes tarn-et-garonnaises supplémentaires. Parmi elles, **Castelsarrasin et Moissac**. (...)

Concrètement, ce plan particulier d'intervention (PPI) prévoit trois mesures qui varient en fonction de l'importance de l'incident nucléaire. « La première prévoit le confinement des populations dans leurs habitations. La deuxième, à l'inverse, concerne l'évacuation des communes du PPI. Et la troisième prévoit la prise de comprimés d'iode, distribués au préalable à la population, indique Hermine Durand. Dans ces trois cas de figure, ces décisions interviennent sur ordre du préfet uniquement. » La préfecture souligne de son côté la mise en place d'une quatrième mesure : la restriction de consommation. (...) Des l'approbation du PPI par les autorités préfectorales concernées, qui devrait donc intervenir à la fin de l'année, une procédure de **consultation auprès des élus et des populations** va débiter et durera deux mois. (...)

Rapport de la commission d'enquête du parlement sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires : extraits des préconisations en terme de sûreté

II. MIEUX ENVISAGER LES ACCIDENTS

8. Accélérer la mise en place des plans d'évacuation des populations en remplacement des actuels plans, limités aux riverains les plus proches.

Développer la communication sur les risques liés au nucléaire et les réflexes à avoir en cas d'accident, aussi bien au niveau de l'exécutif local que national. Mettre en place des exercices d'évacuation grandeur nature.

9. Prévoir des plans particuliers d'intervention (PPI) pour les principaux sites à risques d'Orano et du CEA (La Hague, Marcoule, Cadarache...), les actuels PPI étant limités aux centrales d'EDF.

10. Améliorer la formation des acteurs de l'État (fonctionnaires des préfectures, de l'éducation nationale, etc.) aux conduites à tenir en cas d'accident nucléaire.

11. Demander aux exploitants d'apporter la preuve que leurs réacteurs sont en mesure de résister à tout aléa climatique combinant plusieurs facteurs (canicule, sécheresse, etc.) et affectant plusieurs centrales simultanément.

IV. CONTRÔLER LA SOUS-TRAITANCE ET PROTÉGER SES SALARIÉS

12. Définir, par le biais d'une convention collective, un statut commun à l'ensemble des salariés des entreprises sous-traitantes travaillant dans le domaine nucléaire et opérant en zone contrôlée. Préciser dans tout contrat de sous-traitance les obligations de chaque salarié des entreprises prestataires en cas d'accident, quel qu'en soit le niveau.

13. Permettre aux sous-traitants de consulter les médecins du travail de l'entreprise exploitante en mettant en place une plateforme unique de suivi des travailleurs du nucléaire. Remettre la périodicité des visites médicales tous les 6 mois pour les salariés de catégorie A (ceux susceptibles de recevoir une dose supérieure à 6 mSv par an) et tous les ans pour les salariés de catégorie B (les autres).

14. Demander à l'ASN de faire preuve de la plus grande vigilance et de faire respecter de la manière la plus rigoureuse possible le décret de 2016 relatif à la sous-traitance : un contrat entre une maison

mère et sa filiale doit être considéré comme un niveau de sous-traitance ; un contrat entre deux entreprises appartenant à un même GMES (Groupement momentané économique et solidaire) doit également être considéré comme un niveau de sous-traitance.

15. Favoriser la réintégration des compétences au sein des entreprises exploitantes afin de contenir le niveau de sous-traitance et de ce fait de mieux maîtriser la conduite des sites.

V. REPENSER LA GESTION DES DÉCHETS ET DES COMBUSTIBLES

16. Envisager, chaque fois que possible, le **refroidissement à sec des combustibles usagés**. Cette solution passive, qui ne nécessite ni eau ni électricité, semble plus sûre et moins coûteuse que le refroidissement en piscine, toujours soumis, malgré toutes les précautions prises, au risque de dénoyage. Envisager le transfert d'un maximum de combustibles usagés du stockage en piscine vers le stockage à sec.

17. Avant qu'une décision définitive ne soit prise au sujet du projet de piscine centralisée projetée par EDF, une étude prenant en considération la possibilité de désengorger les piscines de La Hague par l'entreposage à sec des combustibles usagés conventionnels, ainsi que des MOX les plus anciens, devra être réalisée.



18. Poursuivre l'étude de la solution de l'entreposage de longue durée en subsurface comme alternative éventuelle au stockage géologique.

19. Mener une réflexion sur la poursuite ou non du retraitement des combustibles usagés, ceux-ci n'étant majoritairement plus réutilisés et présentant plusieurs risques. Envisager de prolonger le travail parlementaire sur cet aspect spécifique du nucléaire français

VI. PRÉVENIR LES ACTES DE MALVEILLANCE

20. Réduire la prévisibilité des transports de matières radioactives en rendant plus aléatoires les dates et horaires de départ, les itinéraires lorsque c'est possible, ainsi que les stations-service et les espaces de restauration fréquentés.

21. Adopter une mesure législative obligeant les diffuseurs d'images satellites à flouter sur le net les images des centrales nucléaires françaises ainsi que des autres sites sensibles (usines de retraitement, réacteurs expérimentaux, etc.) ; de la même manière, interdire la diffusion des coordonnées GPS de ces sites, et ce pour toutes les années dont les données sont disponibles sur internet.

22. Mettre le financement du budget du Cossen (4,5 millions d'euros annuels) à la charge des exploitants au même titre que les PSPG. À défaut, facturer les demandes d'enquêtes administratives de manière à couvrir leurs coûts (selon le modèle britannique). Pourvoir les treize postes encore vacants.

23. Renforcer le nombre de gendarmes des PSPG de manière à compter à minima 4 gendarmes présents sur site à tout instant par réacteur soit 8 pour les centrales comptant deux tranches, 16 pour celles ayant 4 tranches et 24 pour celle de Gravelines qui en compte six.

VIII. AMÉLIORER LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

30. Renforcer les moyens financiers des CLI pour améliorer l'information des habitants et permettre le financement d'expertises d'une manière indépendante. Affecter annuellement aux CLI et à l'ANCCLI 1 % du produit de la taxe sur les installations nucléaires de base.

31. Renforcer le dialogue entre les CLI et l'ASN sur la gestion comptable des budgets des CLI, sur les objectifs à atteindre et sur le partage de l'information.

Préconisation par rapport au secret défense : créer, sur le modèle de la délégation parlementaire au renseignement, une délégation parlementaire au nucléaire civil dont les membres (quatre députés et quatre sénateurs) auraient accès à des informations classifiées en matière de sécurité et de sûreté

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/auode/narbonne-detonation-incendie-site-nucleaire-oranomalvesi-1543832.html>
Narbonne : une détonation et un incendie sur le



Valence, le 20 -9-
18 Malvesi

L'«incident » du 19 septembre 2018 sur le site de conversion d'uranium ORANO (ex-AREVA) de Malvesi concerne des matières radioactives.

d'ORANO

ORANO (ex-AREVA) a mis en ligne sur son site le 19 septembre 2018 un communiqué intitulé : « Départ de feu maîtrisé à l'intérieur d'un bâtiment d'entreposage ».

Le document indique : « Ce jour à 11h20, un dégagement de fumée a été détecté à l'intérieur d'un bâtiment de vérification et de contrôle des matières du site de Malvési. Les équipes d'intervention du site sont intervenues immédiatement appuyées par les pompiers de l'Aude pour circonscrire l'évènement conformément aux procédures.

Un fût d'entreposage contenant des oxydes métalliques issus de productions anciennes est à l'origine de cet évènement qui s'est produit à l'intérieur d'un sas de confinement.

2 opérateurs travaillant à proximité ont été légèrement blessés et ont été pris en charge par le service médical du site.

La zone a été sécurisée et la situation rapidement maîtrisée. La DREAL* a été informée et une analyse sera conduite pour établir les causes de ce départ de feu sans impact sur l'environnement et les populations. »

Le texte d'ORANO ne précise pas :

- Que le « dégagement de fumée » fait suite en réalité à une « détonation » « au moment de l'ouverture d'un fût », c'est en tout cas ce qu'indique la presse locale sur la base d'un communiqué de la préfecture.

- Que les « oxydes métalliques issus de productions anciennes » qui étaient contenus dans le fût, sont en réalité des matériaux radioactifs présentant une très forte radio toxicité par inhalation.

Ces oxydes métalliques contiennent nécessairement de l'uranium. **Un métal radioactif.** Rappelons qu'en 2004, la rupture de digue des bassins B1 et B2 du site AREVA de Malvesi, avait conduit au déversement dans la plaine de déchets radioactifs. AREVA avait évoqué « 30 000 m3 de boues et solutions nitratées. » Mais les analyses effectuées par la CRIIRAD avaient révélé qu'outre de l'uranium et certains de ses descendants très radiotoxiques (plomb 210, thorium 230), ces boues contenaient également du **plutonium**.

Dans le cas de l'« incident » du 19 septembre, selon le journal « L'indépendant » la direction d'Orano Malvesi affirme que ces matières ne contiennent que de « très faibles quantités d'uranium appauvri ». **Rappelons que l'uranium appauvri présente une activité maximale typique de l'ordre de 40 millions de Becquerels par kg.** Il est à l'origine de l'émission de rayonnements gamma et de particules bêta et alpha, ces dernières étant les plus dangereuses en cas d'ingestion ou d'inhalation. S'il s'agit d'uranium appauvri issu du retraitement il peut contenir en outre des isotopes du plutonium.

Rappelons que la radioactivité des matériaux traités par l'usine de Malvesi est telle qu'elle est détectable au-delà des grillages de l'installation, comme la CRIIRAD l'a montré en 2004 et

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aude/narbonne-enquete-ouverte-apres-explosion-site-industriel-orano-malvesi-1549632.html>

Narbonne : une enquête ouverte après l'explosion sur le site industriel d'Orano Malvési (Par E.E avec AFP Publié le 29-9-18

"J'ai demandé l'ouverture d'une enquête de flagrance pour blessures involontaires et aussi mise en danger de la vie d'autrui le jour même de l'accident", a déclaré à l'AFP la procureure Marie-Agnès Joly.(...) Le préfet a "aussi demandé une enquête admi-

Agnès Joly.(...) Le préfet a "aussi demandé une enquête administrative", a ajouté la procureure, "la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) est en train de mener ses propres investigations et nous croiserons tout cela".

"C'était une petite explosion de soufflement"

"Ce n'était pas une explosion massive, sinon ça aurait rayé le bâtiment" a précisé Mme Joly qui n'a pas précisé la nature du contenu du fût. "C'était une petite explosion de soufflement qui a cloué momentanément les salariés au sol", a-t-elle ajouté, soulignant que "fort heureusement" les blessures des salariés étaient "légères".

rappelé lors de mesures effectuées en 2014 : le taux de radiation gamma était 18 fois supérieur à la normale devant la clôture du parc à fûts.

La CRIIRAD attend d'ORANO et des autorités que toute la lumière soit faite sur cet « incident ». Elle invite les associations locales et les travailleurs à exiger que soient éclaircis les points suivants :

1. Quelle est l'origine et quelles sont les caractéristiques physico-chimiques et radiologiques exactes des matériaux contenus dans le fût ?
2. Quel mécanisme physico-chimique exact est à l'origine de la détonation ? Rappelons que l'uranium est un matériau pyrophorique et que les poudres d'uranium doivent être manipulées avec beaucoup de précautions.
3. Les deux salariés blessés lors de l'ouverture du fût portaient-ils une combinaison étanche avec alimentation autonome en air ? Rappelons que les études de poste effectuées il y a plusieurs années, sur le site de Malvesi ont montré que le poste d'ouverture des fûts était un de ceux qui présentait le plus de risque radiologique pour les opérateurs.
4. Quels moyens métrologiques ont été mis en œuvre pour vérifier le niveau de contamination alpha de leurs vêtements et quels sont les résultats de ces contrôles ? Rappelons que la détection d'une contamination par de l'uranium appauvri nécessite des moyens de mesure adaptés. Les services de secours disposaient-ils de tels moyens ?
5. Quelles moyens métrologiques ont été mis en œuvre pour vérifier leur niveau de contamination interne compte tenu des risques d'inhalation de substances radiotoxiques (analyses d'urines, etc..)
6. Quel a été le niveau de contamination atmosphérique en émetteurs alpha du sas dans lequel a eu lieu l'incident ?
7. La surpression induite par la « détonation » et le « dégagement de fumées » ont-ils entraîné un rejet de polluants radioactifs et chimiques dans l'environnement ? De quelle intensité ?
8. Est-il exact qu'un incident similaire ce serait produit il y a moins de 2 semaines, comme le rapporte un anonyme sur son compte twitter ?
9. Si l'ouverture d'un seul fût a de telles conséquences (détonations, dégagement de fumées), quelles seraient celles d'un accident grave (percussion par un camion, tir de roquette, chute d'avion) sur le parc à fût qui en contient probablement des milliers ?

Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, directeur du laboratoire de la CRIIRAD



Malvesi,
un inci-
dent ano-
din ?
P. Péguin,
25-9-18
Arrêt du
Nucléaire
Rappel sur

Malvesi : Tout a été fait jusque là pour que l'activité de l'usine de Malvesi, à 3 km du centre de Narbonne, maillon essentiel de la chaîne du nucléaire, reste dans l'ombre, mais l'actualité et l'action d'Arrêt du nucléaire 34, ont permis de faire la lumière sur ce site d'extrême dangerosité.

<http://www.arretdunucleaire34.org/La-porte-d-entree-du-nucleaire>

Porte d'entrée de l'uranium, l'usine traite 25 % de l'uranium mondial et 100 % de l'uranium français. Ce n'est pas une usine locale. Il en existe seulement cinq de ce type au monde et l'usine de Narbonne est l'une des plus importantes. Son activité est particulièrement dangereuse tant du point de vue chimique que nucléaire ! (...) Et un train nucléaire transporte 320 tonnes d'UF₄ chaque semaine entre Narbonne et Le Tricastin Chaque semaine, l'usine audoise de Malvézi envoie donc l'ensemble de sa production, soit 320 tonnes, par train, dans la Drôme (convoi de 15 à 20 wagons d'uranium) !

Lire également cet article du journal Le Monde du 11 juillet 2017 Areva Malvési, la porte d'entrée du nucléaire en France (http://abonnes.lemonde.fr/energies/article/2017/11/06/areva-malvesi-la-porte-d-entree-du-nucleaire-en-france_5210985_1653054.html)

EPR Flamanville, encore retardé (tant mieux) mais le lobby en propose 6 !

« L'affaire des soudures illustre amèrement les difficultés de la filière nucléaire française, confrontée à sa perte de compétences et de savoir-faire » (le Monde 16-9-18)

- https://www.mediapart.fr/journal/economie/250718/retarde-dun-lepr-de-flamanville-face-de-nouvelles-derives?utm_source

Mediapart : **Retardé d'un an, l'EPR de Flamanville face à de nouvelles dérives**, par Martine Orange

Le démarrage de Flamanville est à nouveau retardé d'un an, à la suite de la découverte de **problèmes sur les soudures**, cette fois. Au mieux, l'EPR démarrera fin 2019, au risque de repousser la fermeture de Fessenheim. Le coût de ce projet de réacteur nucléaire devient prohibitif.

- https://www.lemonde.fr/energies/article/2018/07/25/l-epr-de-flamanville-retarde-d-un-an-le-cout-augmentede-400-millions-d-euros_5335611_1653054.html

Le Monde : **L'EPR de Flamanville retardé d'un an, le coût augmente de 400 millions d'euros** Contraint de refaire une partie des soudures du réacteur nucléaire de l'EPR en construction à Flamanville (Manche), EDF a annoncé que le démarrage de la centrale était décalé d'un an.

Extrait : Le groupe assure aujourd'hui avoir contrôlé 148 des 150 soudures : parmi elles, 33 « présentent des écarts de qualité et vont faire l'objet d'une réparation ». Vingt autres vont être refaites car elles ne respectent pas les exigences « de haute qualité » définies par EDF même si elles ne présentent pas de défaut à proprement parler. Dix autres soudures nécessiteront une « justification spécifique » auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.



Parapluies Stop Epr à Golfech le 4 mars 2018

- <http://crilan.fr/soudures-defectueuses-de-lepr-le-crilan-porte-plainte-pres-du-procureur-de-la-republique-decherbourg/>

CRILAN : France, Manche. **Soudures défectueuses de l'EPR: Le CRILAN porte plainte près du Procureur de la République de Cherbourg** (...) après Greenpeace et Sortir du Nucléaire

- <http://www.sortirdunucleaire.org/Soudures-defectueuses-sur-le-chantier-de-l-EPR-de> La plainte : <http://www.sortirdunucleaire.org/Flamanville-EPR-soudures>

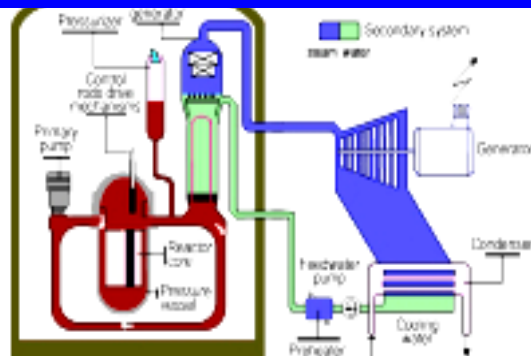
Soudures défectueuses sur le chantier de l'EPR de Flamanville : le Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace France portent plainte.

- <https://www.anti-k.org/2018/07/24/observatoire-du-nucleaire-paulette-et-didier-anger-laureats-du-20eme-nuclear-free-future-award/>

Observatoire du Nucléaire : **Paulette et Didier Anger lauréats du 20ème Nuclear-Free Future Award** (Prix de l'avenir sans nucléaire : <http://www.nffa.de/2018/07/15/gewinner-2018-2>) **Extraits** : Mercredi 24 octobre 2018, à Salzbourg (Autriche), la fondation Nuclear-Free Future Award remettra les prix de sa 20ème session

annuelle, dont les résultats viennent d'être annoncés. L'Observatoire du nucléaire est très heureux et fier de faire savoir que deux membres de son comité de parrainage, Didier et Paulette Anger, sont lauréats dans la catégorie "Lifetime achievement", en substance pour l'ensemble de leur oeuvre. (...) Professeurs, Paulette et Didier ont été nommés en 1970 dans la Manche, ce qui les a amenés à devoir s'installer... à proximité de l'usine nucléaire de La Hague, consacrée à l'époque à la production de plutonium pour les bombes nucléaires françaises. (...) Paulette et Didier Anger ont été **co-fondateurs en 1980 du CRILAN (Comité de Réflexion, d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire)**, association qui mène depuis plus de 40 ans la lutte citoyenne contre l'industrie nucléaire.

Docs extraits de la revue de presse mensuelle de PECTINE



Éliminons ce Produit Révolu
cette Emanation d'un Pouvoir Rigide
cette Erreur Probante à Rallonges
cet Epouvantable Prototype Raté
cet Emetteur de Pollution Radioactive
cet Essai Périmé et Ruineux
cet Echec Providentiel Radical
cette Epreuve Propice à une Réorientation.
Essayons Plus de Raison
Esperons une Politique qui y Renonce
en faveur d'Energies Propres et Renouvelables

<http://www.observatoire-du-nucleaire.org> (Com 30 –8 -18)

Projet de construire 6 réacteurs EPR : une plaisanterie alors qu'EDF est incapable d'en construire un seul !

L'industrie nucléaire mondiale n'en finit plus de se déliter (*), sa part dans la production d'électricité est passée de 17% en 2001 à 10% à ce jour, et cette chute libre va continuer au fil des nombreuses fermetures de centrales : la plupart des 400 réacteurs encore en service sur Terre sont très anciens et en fin de vie.

Mais, en France, **le lobby de l'atome vit dans un déni total de cette réalité** et croit pouvoir revivre un âge d'or (ou plutôt d'uranium) comme au siècle dernier, quand une soixantaine de réacteurs ont été construits en quelques années.

Or, à l'époque, l'argent coulait à flot, EDF était encore un service public puissant et avait (hélas) les compétences nécessaires pour un tel programme.

Aujourd'hui, la société anonyme EDF SA est en quasi faillite et, de plus, elle se montre incapable de construire un seul réacteur EPR : le chantier de Flamanville n'en finit plus de collectionner les malfaçons les plus graves, les retards et les surcoûts.

Ce réacteur devait être construit en 4 ans et demi pour un coût de 2,8 milliards (et non 3,3 comme écrit ici où là) or, au bout de 11 ans, il est loin d'être terminé et coûte déjà 4 fois plus, sachant que ce bilan catastrophique n'est en rien définitif. Aussi, il est parfaitement dérisoire et ridicule de voir que de prétendus "experts" préconisent la construction par EDF de 6 EPR. Et encore, sans rire, ils évoquent là seulement "un premier lot".

Non seulement EDF est bien incapable de construire des EPR, que ce soit en France ou en Grande-Bretagne (projet virtuel à Hinkley Point) mais **la société n'est même pas en capacité de financer la rénovation des réacteurs actuels qui, inévitablement, vont devoir être fermés les uns après les autres dans les années à venir** (en espérant que ce soit avant une catastrophe et non du fait d'une catastrophe comme au Japon en 2011).

Au final, sachant qu'il empêche le développement de toute alternative au nucléaire alors que ce dernier est amené à disparaître, **le lobby de l'atome condamne la France à l'impasse énergétique et au désastre financier**. Et ce sont bien sûr les habitants les plus modestes qui vont être les principales victimes de cette folie...

(*) Faillite d'Areva et de Westinghouse ; désengagements d'entreprises en Allemagne, au Japon, aux USA ; annulation de programme nucléaire en Afrique du Sud, en Tchèque, ralentissement net en Chine, etc



Centrales nucléaires en France

- <https://www.rue89strasbourg.com/le-fermeture-de-la-centrale-de-fessenheim-anouveau-decalee-dun-an-140030?>

La fermeture de la centrale de Fessenheim à nouveau décalée d'un an, par Jean-Francois Gerard *Extrait* : Lors de sa dernière visite en avril, le secrétaire d'Etat sous l'autorité de Nicolas Hulot avait déclaré... exactement l'inverse (« Aucune [organisation syndicale] ne m'a dit qu'un report de l'ouverture de Flamanville entraînerait un report de la fermeture de Fessenheim »). La loi de transition énergétique et le décret de fermeture n'obligent pas cette concordance dans le temps. Ces deux textes fixent un maximum de production d'énergie nucléaire en France (63,2 GW soit la production actuelle), ce qui rend impossible que les deux centrales fonctionnent en même temps. Mais il est possible de produire moins que ce maximum.



- <http://sortirdunucleaire.org/> 14 septembre 2018

En cas de rupture brutale du barrage de Vouglans, la France pourrait subir les conséquences d'un accident de type Fukushima !

Ce jeudi 13 septembre, un reportage d'Envoyé Spécial a exposé les risques de submersion de plusieurs centrales de la vallée du Rhône en cas de rupture brutale du barrage de Vouglans. Pour protéger les citoyens et éviter que des catastrophes nucléaires ingérables en série se surajoutent à une inondation dévastatrice, la fermeture de ces centrales est un impératif.

Selon le reportage diffusé jeudi 13 septembre dans Envoyé Spécial <<https://www.france.tv/france-2/envoye-special/690221-envoye-special.html>>, une rupture du barrage de Vouglans, dans l'Ain, ne peut être exclue. **600 millions de mètres cubes d'eau seraient alors libérés et une vague de plusieurs mètres de haut déferlerait dans la plaine de l'Ain puis dans la vallée du Rhône... rencontrant sur son passage les 14 réacteurs nucléaires qui la jalonnent.** Le premier site nucléaire impacté, à 70 km en aval du barrage et à 35 km de Lyon, serait celui du **Bugey avec quatre réacteurs** en activité, un réacteur en cours de démantèlement, un centre de stockage et de conditionnement de déchets irradiés (ICEDA) en construction. EDF prétend que le site ne serait pas touché, les eaux s'arrêtant quasi miraculeusement au bord de la route d'accès à la centrale. Comment accorder le moindre crédit à ces projections, qui semblent plus relever du vœu pieux que de l'estimation prudente ? Si tout est sous contrôle, pourquoi envoyer aux associations des documents copieusement caviardés ? Surtout, un document interne à EDF évoqué dans ce reportage met en évidence une différence de 85 millions de m3 d'eau avec les estimations officielles, démentant les discours optimistes de l'entreprise. Toujours selon ce document interne EDF, la **centrale de Saint-Alban**, dans l'Isère, ne serait épargnée par la vague qu'à 7 cm près (!). Mais la **centrale de Cruas-Meysses, en Ardèche, pourrait voir ses bâtiments réacteurs noyés** et perdre ses sources de refroidissement, ce

qui mènerait à un accident de type Fukushima. Les conséquences seraient similaires à Tricastin (sachant que la centrale est également joutée par un vaste complexe de fabrication et d'enrichissement du combustible nucléaire). Sans avoir pu consulter ces documents, il y a tout lieu de craindre, quand bien même les réacteurs ne seraient pas submergés, que les débris charriés par la vague n'obstruent les filtres des systèmes de prélèvement d'eau des centrales [1]. Le refroidissement des réacteurs serait alors compromis. Et que dire des impacts potentiels d'une telle inondation brutale sur les infrastructures de transport d'électricité ? En cas de défaillance de l'alimentation électrique, EDF serait contrainte de recourir aux diesels de secours pour continuer à assurer le refroidissement des réacteurs. Mais encore faudrait-il que ceux-ci puissent fonctionner, sachant que des documents internes à EDF publiés en 2016 par le Journal de l'Énergie <<https://journaldelenergie.com/nucleaire/diagnostic-alarlant-edf-diesels-secours-reacteurs/>> indiquaient que la plupart d'entre eux étaient dans un état déplorable ! Un tel scénario catastrophe, impliquant la submersion en série de plusieurs réacteurs nucléaires, aurait des conséquences incommensurables. Un « simple » accident dans la vallée du Rhône, parsemée d'installations nucléaires et de sites Seveso, constituerait à lui seul un cauchemar ingérable, tant en terme de plan d'urgence que d'évacuation des populations. Qu'en serait-il avec des submersions multiples de sites nucléaires, dans une vallée noyée sous plusieurs mètres d'eau, où les routes d'accès seraient impraticables et où l'alimentation électrique serait coupée ? Jamais la France ne se relèverait d'un tel accident. Face à un risque qui dépasse l'entendement, la plus élémentaire des prudences exige la mise à l'arrêt des réacteurs concernés - ainsi que des usines de combustible et installations nucléaires situées à proximité. La fermeture de ces centrales est d'autant plus urgente que nombre d'entre elles ont déjà atteint les limites de leur durée de fonctionnement initialement prévue et/ou voient les incidents se multiplier (pollution des eaux au tritium et aux hydrocarbures à Cruas, arrêts d'urgence en série à Saint-Alban...). Les autorités doivent faire primer la sécurité des populations sur toute autre considération ! Pour en savoir plus : retrouvez les informations collectées par le collectif Stop Bugey sur les risques d'inondation du site <<http://www.stop-bugey.org/wp-content/uploads/2018/05/Annexe-4-Dossier-risque-barrage-site-Bugey-br.pdf>> [1] Dans un courrier daté de 2017 <http://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/sque_colmatage_cruas.pdf>, l'Autorité de sûreté nucléaire note d'ailleurs la persistance, malgré des travaux effectués il y a plusieurs années, d'un risque de perte de la source froide pour la centrale de Cruas-Meysses, en raison d'un risque de colmatage des grilles d'aspiration par des végétaux charriés

Batailles juridiques

Réseau Sortir du Nucléaire : **Multiples infractions à la centrale nucléaire de Chinon : la cour d'appel d'Orléans confirme la condamnation d'EDF** Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire", et des collectifs

<https://www.lyonmag.com/article/97151/edf-juge-en-appel-a-lyon-pour-un-incident-a-la-centrale-du-bugey>

EDF jugé en appel à Lyon pour un incident à la centrale du Bugey

EDF est jugé ce jeudi devant la cour d'appel de Lyon pour un incident survenu en août 2013 à la centrale nucléaire du Bugey.

Il est reproché à la compagnie d'électricité une mauvaise gestion de crise lors de l'incident, il y a cinq ans, à savoir la fuite d'une vanne qui aurait pu entraîner un problème dans la gestion du volume d'eau assurant le refroidissement du réacteur n°5. L'exploitant de la centrale avait été sanctionné pour avoir attendu trop longtemps avant d'intervenir et pour avoir pris des décisions sans concertation avec l'Autorité de Sûreté nucléaire. Le groupe avait été condamné, en première instance, pour violation des règles techniques générales.

EDF avait alors dû verser un euro symbolique à l'association « Sortir du nucléaire ». L'absence de peine avait poussé le collectif à faire appel.

Démantèlement : des décennies de boulot risqué pour ces « énormes » déchets que sont les installations nucléaires

- <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/le-dossier-dedemantèlement-du-reacteur-de-la-centrale-de-brennilis-a-ete-depose-a-l-asn-1533047303>

Le dossier de démantèlement du réacteur de la centrale de Brennilis a été déposé à l'ASN, par Annaig Haute (...)

Il s'agit de démonter le bloc réacteur du site, le seul prototype de centrale à eau lourde. La centrale de Brennilis ne sera pas démantelée avant **2038, au plus tôt**.

Extraits : Le dossier de 3000 pages a été déposé à l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) en fin de semaine dernière, quelques jours donc avant la date butoir. EDF y précise les modalités de démantèlement du bloc réacteur et expose la méthodologie et le calendrier prévus. (...) Ensuite, l'ASN va étudier le dossier, elle a trois ans pour ça, et peut demander des précisions. Une période pendant laquelle EDF ne pourra pas commencer à toucher à ce fameux bloc réacteur, même si des études supplémentaires pourront être lancées, puisque que l'opérateur a déjà demandé et obtenu l'autorisation de pratiquer des prélèvements au cœur de la centrale nucléaire. Après une procédure d'enquête publique, EDF estime qu'il faudra 17 ans pour

finir le démantèlement, en plus du temps d'instruction et sans compter d'éventuels recours. (...) Autrement dit, le bloc réacteur de la centrale de Brennilis ne sera pas démantelé avant au mieux 2038. Ensuite, il faudra encore déclasser le site et l'assainir.

- <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/07/29/Marcoule-%3A-risque-decrite-sur-le-reacteur-de-recherche-Phenix-du-CEA-%28classe-l-es-1%29>

Samedi 28 juillet 2018 : Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est :

Marcoule-CEA : incident nucléaire-risque de criticité sur le réacteur de recherche "Phénix" en cours de démantèlement, par JPS

On y a frôlé le risque de criticité lors du déplacement d'étuis d'aiguilles de produits de fission. L'incident détecté en interne le 19 juin 2018 n'a été mentionné par l'ASN sur son site internet que le 5 juillet 2018. La transparence et l'information des riverains ne sont toujours pas à l'ordre du jour. Les menaces et atteintes sanitaires, si.

Extrait : Les assemblages de produits de fission irradiés (improprement appelés "combustible") dans le réacteur sont

constitués de très gros, très très gros tubes (appelés "crayon" dans un réacteur de centrale nucléaire) d'aiguilles fissiles et d'aiguilles fertiles. Les aiguilles fissiles, composées d'éléments fissiles notamment l'uranium 235 et le plutonium 239, sont les constituants de la réaction en chaîne provoquée. Les aiguilles

fertiles, constituées d'éléments fertiles notamment l'uranium 238, vont se transformer en éléments fissiles sous l'effet de l'irradiation. Cette installation est avec ces autres bâtiments une véritable centrale nucléaire qui ne produit pas d'électricité.



Déchets nucléaires (voir aussi Soulaing p.10)

- <https://reporterre.net/Plus-d-un-million-de-metres-cubes-de-matieres-et-dechets-radioactifs-en-France>

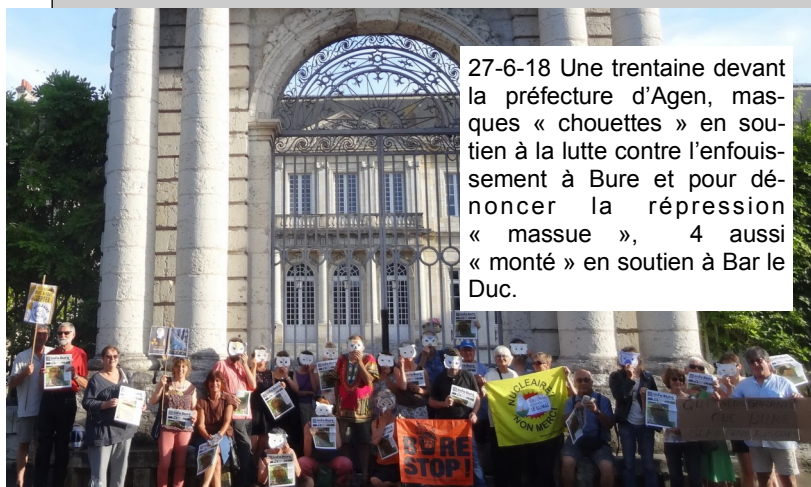
Reporterre : **Plus d'un million de mètres cubes de matières et déchets radioactifs en France** (13 juillet 2018)

La France comptait fin 2016 sur son sol 1,540 million de mètres cubes de matières et déchets radioactifs, selon l'inventaire établi par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) et présenté vendredi 13 juillet à Nancy.

« 90 % du volume sont des déchets de très faible activité (TFA) ou de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC), donc d'un niveau de dangerosité jugé relativement faible », a observé Florence Liébard, qui dirige le service de l'inventaire des matières et déchets radioactifs de l'Andra.

L'inventaire de l'Andra, publié tous les trois ans, dresse l'état des lieux du volume de déchets et matières radioactifs en France et l'évaluation prospective à partir de scénarios. « Le but de ces scénarios, volontairement contrastés, est d'éclairer les choix de la politique énergétique », a précisé Mme Liébard. « 70 % (du volume total) de ces déchets sont stockés. Le reste est localisé sur les sites des producteurs de ces déchets », soit mille sites, a-t-elle précisé.

Le centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube accueille les TFA, à vie courte ou longue, entreposés en surface. Les FMA-VC sont stockés en surface dans l'Aube et la Manche. Un centre industriel de stockage géologique (Cigéo), qui vise à enfouir à 500 mètres sous terre les déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) et haute activité (HA), issus des centrales nucléaires et qui représentent 3,1 %, est en expérimentation à Bure (Meuse).



[bloquonscigeo] Nouvelles de Bure et d'ailleurs
Bonjour à tous.tes,

Nous avons une pensée pour Steffen, ses proches et nous envoyons toute notre force, rage et énergie aux camarades de la Hambach Forest :

https://foretdehambach.org/blog/?noredirect=fr_FR
<https://reporterre.net/Il-s-appelait-Steffen-A-Hambach-un-blogueur-militant-chute-mortellement>

Nucléaire et santé : Avignon, Fukushima, Soulaïnes

- <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/07/31/Voyage-en-«-agnostologie-»-%2C-pays-de-la-science-et-de-l'ignorance>

- https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/09/05/le-japon-reconnait-pour-la-premiere-fois-que-la-mort-d-un-employe-de-fukushima-est-due-aux-radiations_5350527_3244.html (5/9/2018)

Voyage en « agnotologie », pays de la science et de l'ignorance, par Jean Revest

En santé publique, ce que l'on demande aux médecins c'est de soigner leurs patients, pas de rechercher les causes de ces maladies. **Devant l'afflux toujours plus nombreux de patients atteints de maladies du sang, une équipe du Centre Hospitalier d'Avignon s'est quand même**

posée la question. Mais un peu d'ignorance en moins sur les causes fait surgir beaucoup de questions embarrassantes. Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est

- <https://fukushima.eu.org/cancer-de-la-thyroïde-chez-les-jeunes-de-fukushima-162-cas-confirmez-sur-198-suspectes/>

ACRO : Cancer de la thyroïde chez les jeunes de Fukushima : 162 cas confirmés sur 198 suspectés (14-7-18)

Extraits : Avec presque un mois de retard, voici les derniers résultats concernant le dépistage du cancer de la thyroïde chez les jeunes de Fukushima qui ont été rendus publics en japonais le 18 juin dernier. (...)

Au 31 mars 2018, il y avait 162 cas de cancers de la thyroïde confirmés sur 198 suspectés, plus toujours un seul cas qui s'est révélé bénin après la chirurgie. **C'est deux de plus pour les confirmés et deux de plus pour les suspectés** par rapport à la publication précédente. Rappelons que les autorités en sont à la troisième campagne de dépistage par échographie. (...) La troisième campagne a concerné **216 358 jeunes de moins de 18 ans** au moment de l'accident sur 336 368 concernés, ce qui fait un taux de dépistage de 64,3%. (...)



http://p0.storage.canalblog.com/05/75/405908/89517871_o.jpg

Le Japon reconnaît pour la première fois que la mort d'un employé de Fukushima est due aux radiations

Le ministère de la santé, du travail et de la sécurité sociale a décrété que des indemnités devraient être versées à la famille de cet employé mort d'un cancer du poumon.

Plus de sept ans après le séisme de magnitude 9 qui frappa la région du Tohoku le 11 mars 2011, déclenchant un tsunami dévastateur qui fit plus de 18 000 morts et provoqua la catastrophe de Fukushima, les autorités japonaises reconnaissent pour la première fois qu'un employé de la centrale nucléaire de Fukushima est mort des suites d'une exposition aux radiations.

Le ministère de la santé, du travail et de la sécurité sociale a décrété que des indemnités devraient être versées à la famille de cet employé mort d'un cancer du poumon, diagnostiqué en février 2016.

Maladie reconnue chez 4 employés de la centrale

Le quinquagénaire avait passé sa carrière à travailler dans diverses centrales nucléaires du pays, et il était intervenu à la centrale accidentée de Fukushima Daiichi, gérée par la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco), à au moins deux reprises après l'accident de mars 2011. Le ministère de la santé, du travail et de la sécurité sociale avait précédemment reconnu que l'exposition aux radiations était responsable de la maladie de quatre employés de Fukushima.

Des centaines de morts ont été attribuées au chaos des évacuations durant la période de crise en 2011 et aux difficultés et au traumatisme endurés par les personnes déplacées, mais le gouvernement nippon a estimé que les radiations n'étaient nullement en cause. Plus de 160 000 habitants de la région ont dû quitter leurs maisons après l'accident de la centrale.

Ville-sur-Terre (29-8-2018) : « Je ne prends aucun risque avec la santé. » Ministre Nicolas HULOT- 22/09/2018

Visionnez cette Vidéo exclusive, pour découvrir peut-être l'une des raisons, aussi, pour lesquelles il a démissionné : <cid:image002.jpg@01D43F22.54216660>

Cette vidéo recueille des témoignages forts sur la situation sanitaire catastrophique autour du Centre de stockage de déchets radioactifs de SOULAINES (INB 149, installation nucléaire de base), autour duquel Santé publique France a mené une enquête épidémiologique.

Quelques exemples de témoignages :

- 21 cancers de la thyroïde dans 12 villages représentant 2062 habitants

- dans quelques villages autour de SOULAINES : un cancer dans chaque maison ou presque,

- jusqu'à 3 cancers dans certaines maisons,

- 2 leucémies aiguës myéloblastiques et 2 maladies de Charcot dans une même rue,

Ce document courageux risque d'être censuré. Alors dépêchez-vous de visionner ces 18 minutes.

Vous comprendrez pourquoi nous avons alerté :

Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, ainsi que les membres du groupe de réflexion que Nicolas HULOT avait réunis en février dernier, sur le projet CIGéo.

Le Communiqué du 11 juin a annoncé un écart

significatif sur la mortalité des riverains du Centre de stockage de SOULAINES.

Santé publique France (ex InVS, Institut national de veille sanitaire) confirme :

Il y a 28% de mortalité par cancer du poumon en plus dans un rayon de 15 km autour des sites nucléaires de Soulaïnes, que dans le reste des départements de l'Aube et de la Haute-Marne.

L'enquête de 2010 En 2010, l'enquête sanitaire diligentée par l'InVS (Institut national de veille sanitaire) avait étudié les pathologies pour lesquelles la radioactivité est un facteur de risque établi, comme : les leucémies, lymphomes malins non hodgkiniens, maladie de Hodgkin, myélomes multiples, cancers du poumon, des os, du sein, de l'estomac, du côlon et du rectum, du foie, des reins, du système nerveux central et de la thyroïde. L'objectif était d'évaluer le risque de survenue de ces pathologies dans une zone de 15 km autour du CSFMA et de le comparer aux risques observés dans le reste des départements de l'Aube et de la Haute-Marne, entre 1998 et 2007.

L'InVS avait conclu que pour le cancer du poumon chez l'homme, un excès de risque statistiquement significatif était observé ;

il était de +28 % pour la mortalité (1998-2007) et de +29 % pour les hospitalisations (2005-2008). Autrement dit, la probabilité pour que les excès de risques observés soient dus au hasard était faible. <https://dialog.live/Cancers-Soulaïnes>



éditions précédentes. L'établissement public a en effet changé de méthodologie cette année. Cette nouvelle approche, basé sur le système Siseri, permet de "disposer de données plus réalistes pour chaque domaine d'activité",

• Soutien à Gilles Reynaud

Extrait : Le 17 mai, la Commission [parlementaire] a très longuement auditionné (plus de deux heures) deux syndicalistes CGT, sous-traitants du nucléaire, et membres de l'association « Ma Zone Contrôlée ». A côté d'Yvon Laurent, il y avait Gilles Reynaud, représentant du personnel Orano DS et membre du conseil d'administration de l'ANCLII, par ailleurs président de l'association « Ma Zone Contrôlée ». L'employeur de Gilles Reynaud, Orano DS, filiale Orano (ex-AREVA) mais vrai sous-traitant, **vient de lui infliger cinq jours de mise à pied.** La société l'accuse de « défaut de loyauté » envers l'entreprise, de « dénigrer » son employeur. Egalement dans le collimateur de son employeur les publications de l'association « Ma Zone contrôlée », sur le blog de l'association et les réseaux sociaux, par exemple les photos de la chute du générateur de vapeur de Paluel, le rapport d'expertise CATEIS « projet de fusion » et de l'impact sur la santé des salariés.

Une pétition a été lancée : <http://www.ma-zone-controlee.com/soutien-a-gilles-reynaud/>

- <https://www.actu-environnement.com/ae/news/Radioactivite-travailleurs-nucleaire-plus-exposes-32087.php4>

Radioactivité : les travailleurs du nucléaire plus exposés qu'on ne le croyait

L'IRSN a changé de méthodologie pour établir son rapport annuel sur l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants. Résultat : les travailleurs du nucléaire se révèlent plus exposés que ce que l'on pensait. (28-9-18)

Le bilan 2017 des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants établi par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) se révèle troublant lorsqu'on le compare aux

indique-t-il.

Ce changement n'est pas neutre. Il révèle que l'exposition des travailleurs du nucléaire est bien plus importante que ce qui était rapporté jusque là. La dose individuelle moyenne dans ce secteur s'élève à 1,28 mSv pour l'année 2017. Ce qui en fait le secteur le plus exposé après l'aviation (2,10 mSv), alors que l'on croyait jusque là que ce rang était tenu par l'industrie non nucléaire (0,89 mSv).

Alors que l'IRSN avançait le chiffre de 1,17 mSv pour 2015 en se basant sur l'ancienne méthodologie, le chiffre véritable du secteur nucléaire était en fait de 1,54 mSv. Pour 2016, le chiffre communiqué était de 1,15 mSv alors qu'il se révèle être de 1,43 mSv. En revanche, la tendance relevée à la baisse était bonne. Ce qui permet à l'IRSN, qui a réévalué rétroactivement les résultats des deux années précédentes à la lumière de la nouvelle méthodologie, de mettre en avant une baisse de 10% de l'exposition individuelle pour le secteur nucléaire.

Mais ce secteur attire également l'attention dans la mesure où l'Institut s'est penché cette année sur les prestataires intervenant dans le nucléaire. Or, l'étude révèle que si ces derniers représentent un tiers des effectifs, ils reçoivent en revanche plus des deux tiers de la dose collective reçue. La dose individuelle moyenne de ces travailleurs s'élève à 1,68 mSv, largement au-dessus de celle des autres travailleurs du secteur. Le métier le plus exposé, révèle l'IRSN, est celui de robinetier dans les centrales nucléaires avec une dose individuelle moyenne de 3,2 mSv.

(docs transmis par Pectine et Marc)

Notre vraie nationalité est l'humanité.

- **Nous**, les sous-traitants, sommes le plus souvent payés au niveau du SMIC.
- **Nous** parcourons en moyenne 45000 Kms par an avec des voitures personnelles pour certains d'entre nous.
- **Nous** n'avons pas le même suivi médical que nos collègues d'EDF, AREVA, du CEA ...
- **Nous** perdons notre emploi au gré des marchés.
- **Nous** prenons 80% des doses de cette industrie.
- **Nous** sommes victimes de la majorité des accidents de travail (souvent non déclarés).
- **Nous** effectuons plus de 80% de la maintenance des installations.

Oui, l'APARTHEID existe en France et tout particulièrement dans le nucléaire.

Cette filière emploie 160 000 salariés sous-traitants et environ 60 000 salariés des donneurs d'ordres.

Non, le nucléaire ne sauvera pas le climat !

Devant l'urgence climatique, l'énergie nucléaire est souvent évoquée en France, malgré les risques qui s'y attachent, comme une solution crédible au niveau mondial à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'égal des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, la production d'origine nucléaire représente 10% de la production d'électricité mondiale (en régression de 7 points depuis 1996) à peine 2% de la consommation d'énergie finale, et ne permet d'éviter que 2,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre !

L'âge moyen du parc mondial continue d'augmenter et atteint 30 ans en 2018. Pas étonnant puisque le nombre des débuts de construction de nouveaux réacteurs a chuté de 44 en 1976 à 15 en 2010 et 5 en 2017.

Alors que 260 milliards de dollars ont été investis au monde dans les filières photovoltaïque et l'éolien en 2017, dont les coûts d'investissement et de production décroissent de façon continue depuis une décennie, seuls 16 milliards l'ont été dans la filière nucléaire dont les coûts ont subi un facteur deux d'augmentation durant la même période (1). L'Agence Internationale de l'Energie Atomique ne s'y trompe d'ailleurs pas quand elle s'inquiète de la baisse prévisible de la participation du nucléaire au bilan énergétique mondial en 2030.

Il est totalement invraisemblable de prétendre assurer à court et moyen terme (2030-2040) un développement mondial du nucléaire capable de sortir cette filière de la marginalité actuelle des émissions de gaz à effet de serre qu'elle évite.

Il faudrait en effet pour sortir de la marginalité climatique et atteindre des chiffres de l'ordre de 10% des émissions évitées, **démarrer un nouveau réacteur chaque semaine**, sans qu'on ait la moindre idée des pays susceptibles de les accueillir sur leur réseau, des pôles industriels à développer intensivement et de l'origine des sommes gigantesques à rassembler pour financer ces investissements à haut risque et à temps de retour de cinq ou six décennies.

Sans compter la multiplication exponentielle des risques d'accident majeur, l'accumulation de déchets à haute activité et très longue durée de vie

dont personne ne sait que faire mais aussi les risques de prolifération vers les activités militaires que susciterait une dissémination trop rapide des technologies nucléaires dans des pays qui ne disposent ni de la stabilité politique, ni des infrastructures ni de la culture de sûreté et de sécurité indispensables.

La France, dont les émissions de gaz à effet de serre, contrairement à ses propres engagements au titre de l'accord de Paris, ont augmenté de 3% en 2017, devrait elle échapper à cette analyse ? C'est la conviction que tentent de continuer à nous imposer l'industrie nucléaire, une bonne partie de la classe politique française, le gouvernement et la haute administration.

Les signaux d'alerte se multiplient pourtant dangereusement : l'opérateur historique s'avère incapable de maîtriser techniquement et financièrement le chantier de l'EPR de Flamanville supposé préfigurer le parc nucléaire des années 2030. L'Autorité de Sûreté Nucléaire se voit contrainte d'accorder des dérogations injustifiables à EDF pour lui permettre la poursuite de sa construction, dont la mise en service recule d'année en année. **Le devis du « grand carénage » indispensable à la mise aux normes de sûreté du parc français actuel dépasse déjà le coût d'investissement initial de ce parc**, sans qu'EDF puisse assurer pour autant une prolongation significative de production d'électricité sans risque. L'Etat s'est vu dans l'obligation d'aligner 5 milliards d'euros pour éviter la faillite d'Areva, englué dans les aventures minières, le surcoût de l'EPR en Finlande et les suites des falsifications effectuées dans son usine Creusot Forge. C'est pourtant dans ce contexte délétère qu'EDF, qui a déjà réussi à convaincre le gouvernement de décaler d'au moins dix ans

le calendrier de fermeture de la vingtaine de centrales nécessaires au respect de la loi de transition

énergétique de 2015, tente, pour maintenir coûte que coûte son parc au niveau actuel, d'imposer sa vision d'un nucléaire « sauveur du climat ». **La solution proposée par EDF consiste à faire augmenter le plus rapidement possible la consommation française d'électricité, stagnante depuis plusieurs années**, de telle sorte que la part du nucléaire redescende « naturellement » à 50% du total vers 2030, rendant inutile toute fermeture de centrale.

Sous le prétexte d'une « transition bas carbone » de bon aloi, c'est en fait d'une promotion discrète mais intense du nucléaire qu'il s'agit. Quitte à proposer des scénarios improbables sur le plan technique et économique de pénétration massive de l'électricité dans les transports individuels (en particulier sous forme d'hydrogène) et le triplement des exportations d'électricité vers nos voisins européens, avec les problèmes d'extension massive des lignes haute tension transfrontières et les aléas politiques et économiques que suppose une telle stratégie.

Il faut revenir à la raison : une telle aventure est beaucoup plus risquée du point de vue technique, beaucoup plus onéreuse, moins efficace et beaucoup plus longue à mettre en oeuvre que des politiques d'économie d'énergie (dont les économies d'élec-

tricité) et de développement des énergies renouvelables. Elle présente **des risques majeurs, d'abord pour nos concitoyens, mais aussi pour nos voisins européens** : risque d'accident majeur qui augmente avec le dérèglement climatique, risque de restriction de la production en cas de canicule, risques de rupture d'approvisionnement d'uranium d'origine géopolitique, risques provoqués par l'aval du cycle, le démantèlement des centrales et le traitement des déchets nucléaires, risques de prolifération vers les armes atomiques.



De Bangkok à San Francisco en passant par Paris, et Agen... (bravo Anne) des marches pour le climat (8-9-18)

A ceux, encore nombreux, qui pensent que le nucléaire est un « mal » mais un « mal nécessaire », voire indispensable, vue l'urgence climatique, nous disons que **cette filière n'a aucune chance d'apporter une solution à la hauteur des enjeux climatiques au niveau mondial dans les délais nécessaires (d'ici 2030 ou 2040).**

La France, si elle s'obstine seule dans cette voie d'une primauté au nucléaire, s'isolera donc chaque jour davantage dans le concert des nations qui se sont engagées résolument dans une transition énergétique rapide fondée sur les trois piliers que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle devra en assumer tous les risques qu'elle fait courir à ses voisins, sans en recueillir de profits économiques, tout en retardant d'un bon demi siècle son entrée dans la modernité énergétique.

Premiers signataires :

Christian Chavagneux, éditorialiste (Alternatives Economiques), Michel Colombier, directeur scientifique de l'IDDRI, Christian Couturier, président de l'association négaWatt, Benjamin Dessus, président d'honneur de l'association Global Chance, Guillaume Duval, éditorialiste (Alternatives Economiques)

Philippe Frémeaux, éditorialiste (Alternatives Economiques) Bernard Laponche, physicien nucléaire,

Corinne Lepage, avocate, ancienne ministre de l'Environnement, Gérard Magnin, président de

Jurascic, fondateur d'Energy Cities et ex-administrateur d'EDF, Thierry Salomon, vice président de négaWatt.

(1) World nuclear industry status report 2018. Mycle Schneider. Transmis par Marc

L'énergie nucléaire jugée de moins en moins compétitive

L'énergie nucléaire fait face à une baisse de compétitivité qui pourrait se traduire par une chute de plus de 10% du parc mondial de réacteurs d'ici à 2030, estime l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans une étude annuelle publiée lundi.

"La capacité de production électrique nucléaire risque de se réduire dans les prochaines décennies, des réacteurs vieillissants étant arrêtés et cette industrie faisant face à une baisse de compétitivité", note cette agence onusienne basée à Vienne.

Confronté au bas prix du gaz naturel et à l'impact des énergies renouvelables sur les prix de l'électricité, le secteur continue également de se ressentir des effets de la catastrophe de Fukushima au Japon en 2011, reconnaît l'AIEA.

Plusieurs pays, comme l'Allemagne et la Suisse, ont entrepris de se désengager de l'atome et cette catastrophe engendre "une hausse des temps de construction ainsi que des coûts en raison de normes de sécurité renforcées", relève l'agence, qui pointe par ailleurs des difficultés de "déploiement" de nouvelles technologies de type EPR.

Dans ce contexte, et alors qu'"un nombre considérable de réacteurs doivent être désaffectés vers 2030 et ensuite", la capa-

Le parc nucléaire pourrait notamment décroître de près d'un tiers en Europe et en Amérique du Nord d'ici à 2030, dans ce scénario.

De façon plus générale, "les nouvelles projections suggèrent que l'énergie nucléaire pourrait avoir du mal à conserver sa place actuelle dans le mix énergétique mondial", avec des capacités pouvant chuter à 2,8% en 2050 contre 5,7% aujourd'hui.

L'AIEA n'exclut cependant pas dans son hypothèse maximale une hausse de 30% des capacités nucléaires mondiales d'ici 2030, à 511 GW. Ce chiffre apparaît toutefois en recul de 45 GW par rapport à celui avancé par l'agence il y a un an.

L'énergie nucléaire suscite un "fort intérêt" dans le monde en développement notamment en Asie, "où des pays comme la Chine et l'Inde nécessitent d'énormes quantités d'électricité", souligne-t-elle.

En 2016, l'AIEA, une agence qui a notamment pour mission de promouvoir le nucléaire civil, avait encore jugé que le parc nucléaire mondial pourrait approcher les 600 GW de puissance installée en 2030.

Le monde compte aujourd'hui 455 réacteurs nucléaires en activité, représentant une capacité installée record de 399,8 GW, selon l'AIEA.

• https://lemonde.fr/economie/article/2018/09/16/nucleaire-l-atome-recule-partout-sauf-en-chine_5355891_3234.html?

Nucléaire : L'atome recule partout sauf en Chine (Nabil Wakim)

Accident de Fukushima, concurrence du gaz et des énergies renouvelables, parc mondial vieillissant, le moteur de cette industrie, qui voit sa part de production électrique dans le monde baisser, se trouve désormais à Pékin.

L'industrie nucléaire mondiale se relèvera-t-elle un jour de l'accident de Fukushima ? Depuis 2011, le secteur connaît une très faible croissance en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Il reste relativement dynamique en Asie, particulièrement en Chine, et en Russie. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), « l'énergie nucléaire pourrait avoir du mal à conserver sa place actuelle dans le mix énergétique mondial » dans les prochaines années.

Un faible nombre de réacteurs en construction. En 2018, 50 réacteurs sont en construction dans le monde, dans 15 pays. Ce chiffre est le plus bas depuis dix ans, selon le World Nuclear Industry Status Report, qui note que 33 de ces réacteurs connaissent des retards importants. Quatre-vingts pour cent des nouveaux réacteurs sont construits en Asie ou en Europe centrale ou orientale. **Depuis 2013, cinq projets ont été abandonnés en cours de construction.**

Une production électrique d'origine nucléaire en déclin. En 2017, les réacteurs nucléaires ont fourni 10 % de la production d'électricité dans le monde. Cette part était de 17,5 % en 1996, ce alors même que la consommation électrique mondiale a considérablement augmenté. La production est légèrement repartie à la hausse ces deux dernières années grâce à la Chine, mais le parc mondial reste entravé par la mise à l'arrêt d'une grande part du parc nucléaire japonais. Depuis la catastrophe de Fukushima, seuls 9 réacteurs sur les 54 que compte l'archipel ont redémarré. En France, la part de production de l'électricité produite par le nucléaire s'élevait à 71 % en 2017, une année particulièrement basse à cause des arrêts obligatoires de plusieurs centrales.

Un marché tourné vers la Chine. Le moteur de l'industrie

ACCIDENT IDÉOLOGIQUE MAJEUR



<http://www.utikan.net/>

nucléaire se trouve désormais à Pékin. Sur les 50 réacteurs en construction dans le monde, 16 le sont en Chine. Et parmi les 4 nouveaux réacteurs dont la construction a débuté en 2017, 3 se trouvent en Chine et un au Pakistan, bâti par une entreprise chinoise. Sur les 5 réacteurs à avoir démarré dans le monde en 2018, 3 se trouvent en Chine – dont le premier EPR a été connecté au réseau, à Taishan, dans le sud du pays.

Un désengagement de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis. La concurrence du gaz et des énergies renouvelables pèse de plus en plus fortement sur la production d'électricité, de même que des choix politiques. Ces dernières années, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse ont annoncé leur désengagement progressif du nucléaire. Aux Etats-Unis, des projets de construction sont à l'arrêt et plusieurs centrales jugées non rentables sont menacées d'être arrêtées prématurément. Seuls la France, la Finlande, et le Royaume-Uni se sont lancés dans la construction de réacteurs –

• <https://blogs.mediapart.fr/jean-marie-brom/blog/160718/un-avenir-radieux-pour-le-nucleaire-mondial-0>

Un avenir radieux pour le nucléaire mondial ? Par Jean-Marie Brom

Malgré sa qualité, le rapport Pompili sur la sûreté et la sécurité nucléaire n'a pas réussi à échapper à la légende du renouveau annoncé du nucléaire dans le monde... *Extraits* : Au-delà de sa qualité réelle, à tel point qu'il sera vraisemblablement enterré (...) le rapport de Barbara Pompili sur la "sûreté et la sécurité nucléaire" entend ne pas se prononcer pour ou contre le nucléaire. Mais quand même, dans l'introduction, on trouve les habituelles incantations françaises à la renaissance du nucléaire. (...) Quant aux différents pays nucléarisés ayant "l'intention" d'en sortir à plus

ou moins long terme, il n'y a qu'à voir ce qui se passe en Europe : sur les 27 pays de l'Union Européenne, il n'a que 4 pays qui ont encore un programme de construction : Finlande, France, Slovaquie, Royaume-Uni. Et les autres (...) ne sont jamais entrés dans le nucléaire (Autriche, Danemark, Grèce), en sont déjà sortis (Italie) ou comptent arrêter avec la fin de leurs centrales actuelles (Belgique, Allemagne, Espagne, Hollande, Suède). On pourrait même y rajouter notre voisin suisse... En d'autres termes, **sur 28 pays européens 24 ne comptent pas sur le nucléaire pour leur électricité future.** (...) Si l'on ajoute à cela le coût de l'électricité nucléaire qui va croissant, les perspectives peu rassurantes sur l'état de vétuste du nucléaire mondial, on ne peut que constater qu'il n'y a guère que dans notre beau pays que l'on veut encore croire à un avenir pour le nucléaire.

Source : Reporterre (13/9/2018) <https://reporterre.net/TRIB-EDF-ses-cardinaux-et-la-Reine-rouge-Le-nucleaire-cette-religion-d-Etat-Le>

En France, le nucléaire est une religion d'État

L'entêtement d'EDF et de l'État à investir dans le nucléaire alors que les déboires de la filière se multiplient est « irrationnel », explique l'auteur de cette tribune. Qui y voit la persistance d'une croyance tenace, de l'ordre du religieux.

"Maintenant que nous avons restauré notre niveau de compétence (!!!voir p.6..) grâce au chantier de Flamanville, il faut poursuivre la construction de centrales nucléaires en France et en Europe. »

C'est ainsi que s'exprimait le 7 juin dernier le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, lors d'une audition à l'Assemblée nationale quelques semaines avant d'avouer que l'EPR [qu'EDF construit à Flamanville, dans la Manche] aurait un an supplémentaire de retard. Et que 400 millions d'euros supplémentaires s'ajouteraient au coût des travaux, portant le devis initial de 3,2 milliards d'euros annoncé lors débat public en 2005 à (pour le moment) 11,9 milliards d'euros. Une multiplication par 3,7 : dépassé le fameux « facteur pi = 3,14 », qui caractérise assez bien l'extravagante distorsion des coûts dans le domaine nucléaire (civil et militaire) entre la com' initiale et le coût réel à l'arrivée...

Mais Jean-Bernard Lévy poursuivait juste après :

"Si je devais utiliser une image pour décrire notre situation, ce serait celle d'un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler. »

Pédaler pour ne pas tomber... Alors là — tout arrive ! —, on ne peut être que d'accord avec cette pertinente analyse du patron d'EDF, lecteur sans nul doute... d'Alice aux pays des merveilles, Alice, de Lewis Carroll, publié en 1865, bien avant la création d'EDF en 1946.

Dans la suite des Aventures d'Alice au pays des merveilles, De l'autre côté du miroir, la jeune Alice rencontre une reine toute vêtue de rouge, lancée dans une course effrénée. Alice court alors un moment avec elle, puis, étonnée, lui demande : « Mais, Reine Rouge, c'est étrange, nous courons vite et le paysage autour de nous ne change pas ? » Et la reine lui répond : « Alice, nous courons pour rester à la même place. »

Telle Alice, nous regardons, stupéfaits, la Reine Rouge EDF courir pour rester à la même place.

Courir en Bourse avec une tonitruante introduction à 32 € par action, promesse de gains faciles pour un placement de père de famille. Après une envolée jusqu'à 85 €, l'inexorable dégringolade vers les 10 € fut sanctionnée par le déshonneur boursier suprême, l'expulsion du CAC40. Les petits porteurs demandent aujourd'hui que l'État rachète leurs actions... au prix de l'introduction en Bourse ! Toujours le vieux truc, cette assurance-vie capitaliste : privatisation des profits, nationalisation des pertes.

Courir à Flamanville, où la construction de l'EPR se révèle

le un chemin de croix dont les douloureuses stations s'appellent « béton défectueux », « délais explosés », « soudures à reprendre » et « budget initial bientôt quadruplé ». L'une des dernières stations se situe au fond d'une cuve fragilisée par un surplus de carbone dans la composition de l'acier. Une cuve de réacteur trop carbonée : un comble pour une énergie qui se vante, urbi et orbi, d'être décarbonée... « Alice, nous courons pour rester à la même place. »

Courir aussi en Angleterre, où les yeux s'ouvrent peu à peu sur le projet démesuré de deux EPR à Hinkley Point.

Courir après la « jouvence » de 58 vieux réacteurs pour les maintenir coûte que coûte. Un « coûte que coûte » évalué à 50 milliards d'euros selon EDF... ou 150 milliards selon des études indépendantes. Le facteur pi, de nouveau ?

Courir en réclamant dans un rapport, sans doute en partie à l'origine de la démission de Nicolas Hulot, la décision de construire en France six autres EPR, alors que Flamanville n'a pas encore fourni le moindre kWh ?

Pourquoi un tel entêtement, si irrationnel dans cette France que l'on dit pourtant cartésienne ? Dans le Manifeste négaWatt nous avons formulé l'explication suivante :

Le nucléaire, malgré ses déboires techniques, ses difficultés financières et les profondes incertitudes sur son avenir, reste une forme moderne de religion d'État. Ses cardinaux sont à la tête des grandes administrations et des grandes entreprises qu'il contrôle, ses évêques sont nommés aux postes-clés des organisations représentatives des partenaires sociaux et ses missionnaires se trouvent dans les troupes de certains syndicats enfermés dans le dogme d'un nucléaire représentant l'alpha et l'oméga en matière d'énergie. **Tous ces affidés de l'atome font bloc pour refuser d'admettre des évidences qui les dérangent car « toutes les grandes vérités sont d'abord des blasphèmes », observait si justement George Bernard Shaw**

Bien sûr les grands cardinaux proches du pape-PDG font encore bloc, soutenus à grand coup de recapitalisations massives payées in fine par nous, nos kWh et nos impôts.

Mais peu à peu les croyances s'effondrent. Certains, évêques et missionnaires, commencent de l'intérieur de l'église à douter des dogmes. La fracassante démission du directeur financier d'EDF, l'homme qui connaissait le mieux la vérité des chiffres, en fut un épisode spectaculaire. C'est toujours ainsi, lorsque les fidèles osent enfin ouvrir les yeux et transgresser l'omerta, que finissent par s'effondrer des empires que l'on pensait immortels.

Devant nous le paysage énergétique mue à toute vitesse. Les dinosaures de l'énergie, alourdis par leur orgueil, aveuglés par leur toute-puissance ont déjà amorcé leur extinction. Seuls leur survivront les lémurins agiles, sobres et efficaces, aptes à capter vent et soleil. Th. Salomon (vice-président association négaWatt.)

https://www.francetvinfo.fr/politique/yannick-jadot/yannick-jadot-raille-edouard-philippe-le-grand-homme-d-areva-qui-mene-une-politique-energetique-sur-instructions-d-edf_2959355.html

L'eurodéputé écologiste Yannick Jadot s'est étonné, jeudi 27 septembre 2018 sur France Inter, qu'aucune commission d'enquête en France ne s'intéresse aux milliards d'euros qui "disparaissent" depuis des années "dans le nucléaire", pointant notamment le Premier ministre, Edouard Philippe, qu'il accuse d'être "le grand homme d'Areva qui décide de la politique énergétique [de la France] sur instructions d'EDF".

Yannick Jadot réagissait à une question sur la politique énergétique de la France et le scepticisme affiché, vis-à-vis du nucléaire, par le nouveau ministre de la Transition écologique, François de Rugy. L'eurodéputé a répliqué que la France était "très en retard sur les énergies renouvelables" et "même pas 'raccord' avec nos objectifs européens, on est d'une certaine façon hors la loi européenne". (lire p.18). "Je préférerais qu'on nous diverte un peu moins avec Benalla, et qu'on aille un peu plus sur les sujets de fond qui nous concernent. On nous fait matin, midi et soir, l'affaire Benalla. Pardonnez-moi,

mais Edouard Philippe a été patron des relations publiques d'Areva entre 2007 et 2010 avec Anne Lauvergeon », rappelle Yannick Jadot, avant de demander "une commission d'enquête sur le fait que 1,8 milliard d'euros d'argent public a disparu d'Areva à cette époque-là sur l'affaire Uramin."

Uramin, entreprise canadienne d'exploration minière de l'uranium, avait été rachetée en 2007 par Areva pour la somme de 1,8 milliard d'euros. Après son rachat, les gisements d'uranium s'étaient révélés tous inexploitable, ce qui a fait subir au géant français du nucléaire des pertes financières considérables. "Depuis, tous les ans, on ajoute des milliards et des milliards dans le nucléaire. Pas une seule commission d'enquête pour savoir comment est géré cet argent", s'interroge l'eurodéputé écologiste.

Paroles, paroles... <<https://www.romandie.com/news/Quand-Rugy-voulait-fermer-toutes-les-centrales-nucleaire-d-ici-2040/951006.rom>>

Quand Rugy voulait fermer toutes les centrales nucléaires d'ici 2040, 100% d'énergies renouvelables en 2050, ne vendre que des voitures électriques ou hybrides en 2025: les propositions du nouveau ministre de la Transition écologique, François de Rugy, lorsqu'il était candidat à la primaire socialiste en 2016.



Prix d'électricité qui flambent

Selon Eurostat, qui publie pour la première fois des tarifs comparables d'électricité en Europe, le kWh est moins cher qu'en France dans quinze pays de l'UE. Parmi eux, la Finlande, la Suède et même les Pays-Bas qui n'ont aucune centrale nucléaire.

L'imposant parc nucléaire de la France, qui lui fournit 77% de son courant, lui a longtemps valu la réputation de fournir l'électricité la moins chère d'Europe: est-ce toujours vrai? Pas vraiment si l'on fie aux chiffres des tarifs 2017 compilés par Eurostat, qui publie pour la première fois des prix comparables de l'électricité telle qu'elle est payée par les foyers, d'un pays à l'autre en Europe. Cette comparaison tient compte du prix moyen, taxes incluses, facturé au consommateur.

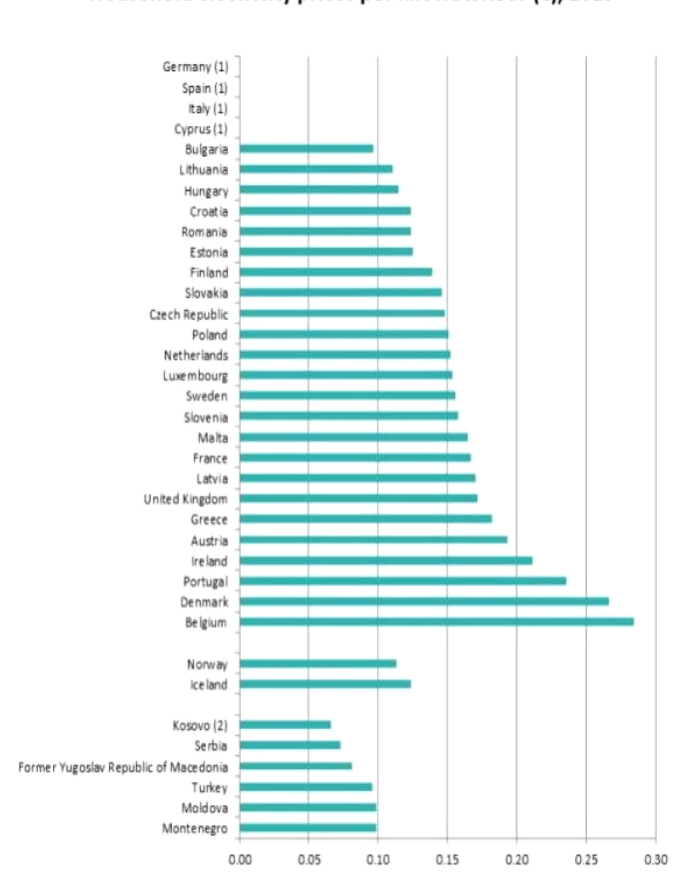
Sur la base du calcul du prix moyen pondéré sur l'année reflétant la consommation totale des ménages par pays, la France se situe dans la deuxième moitié des pays les plus chers pour l'électricité fournie aux foyers, avec un prix moyen légèrement inférieur à 17 centimes au kilowattheure (cf graphique ci-dessous). Il y a même 15 pays de l'UE où l'électricité s'avère moins chère qu'en France au vu de ces statistiques européennes (cf infographie ci-dessous).



Parmi les 24 États membres ayant été en mesure de fournir leurs données 2017 (aux notables exceptions de l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, à l'électricité réputée beaucoup plus chère qu'en France), le prix moyen du kilowattheure payé par les ménages varie beaucoup, du pays le moins cher au pays le plus cher : entre 10 centimes (Bulgarie) et 28 centimes (Belgique).

(...) la facture est aussi moins élevée qu'en France dans des pays de l'UE offrant un niveau de vie plus comparable à celui de l'Hexagone. C'est le cas de la Finlande, des Pays-bas (pourtant dépourvus de centrale nucléaire) ou de la Suède, où le prix moyen de l'électricité que payent les particuliers, est inférieur ou égal à 15 centimes du kilowattheure.

Household electricity prices per kilowatt hour (€), 2017



https://www.la-croix.com/Economie/Electricite-verte-Greenpeace-met-carton-rouge-geants-energie-2018-09-28-1300972162?from_univers=lacroix

Electricité verte: Greenpeace met un carton rouge aux géants de l'énergie

Greenpeace a dévoilé vendredi son classement des fournisseurs d'électricité "verte", pour permettre aux consommateurs de s'y retrouver et a mis un **zéro pointé aux géants du secteur EDF, Engie ou Total** / AFP/Archives L'ONG de défense de l'environnement a en revanche accordé ses meilleures notes à trois petits fournisseurs peu connus du grand public: Energie d'Ici, Enercoop et IleK.

Ce classement est parti du constat de la multiplication des offres dites vertes, c'est-à-dire s'appuyant sur des moyens de production renouvelables. Plus de dix ans après l'ouverture du marché français à la concurrence, les acteurs sont toujours plus nombreux et cherchent tous à plus ou moins surfer sur les préoccupations environnementales des Français. L'acteur historique, EDF, a aussi lancé ses propres offres vertes.

"Il y a une vraie attente des consommateurs", estime Alix Mazounie, chargée de campagne chez Greenpeace. Mais le marché est "illisible" pour le grand public, regrette-t-elle.

Les fournisseurs se contentent généralement d'acheter un certificat dit de "garantie d'origine", qui atteste qu'une quantité équivalente d'électricité renouvelable à celle qui a été vendue au client a bien été injectée dans le réseau d'électricité, en France ou ailleurs en Europe.

"Cela signifie qu'un fournisseur d'offres vertes peut se contenter d'acheter de l'électricité produite dans une centrale à charbon ou nucléaire, du moment qu'il achète aussi un certificat +vert+", pointe l'ONG.

Elle a du coup établi son propre classement, selon une méthodologie déjà éprouvée dans d'autres pays, notamment la Belgique.

Quatre critères ont été retenus pour noter les fournisseurs: quelle électricité produisent-ils (pour ceux qui sont producteurs)? Quelle est leur politique d'achat d'électricité? Quel usage font-ils des "garanties d'origine"? Quels investissements (et désinvestissements) ont-ils effectué et quels investissements prévoient-ils?

- transition énergétique -

Au final, les entreprises le mieux notées sont celles qui "accélèrent la transition énergétique", résume Alix Mazounie. "On en profite pour dire qu'on peut changer de fournisseur et que c'est très simple", souligne-t-elle. Pour cette édition, Greenpeace a passé au crible 19 producteurs, qui ont été actifs sur l'ensemble de l'année dernière (d'autres acteurs se sont depuis lancés sur le marché français, comme Leclerc récemment).

Trois petits fournisseurs (Energie d'Ici, Enercoop et IleK) ont ainsi été jugés "vraiment verts" parce qu'ils proposent une électricité à plus de 95 % renouvelable et soutiennent les petits producteurs d'électricité renouvelable.

Six autres sont "en bonne voie" (Planète Oui, ekWateur, Energem-UEM, Gaz et Electricité de Grenoble (GEG), Sélia, Alterna): l'ONG juge qu'ils font des efforts en matière de renouvelables, mais encore insuffisants.

Quatre sont encore jugés "à la traîne" (Plüm énergie, La coopérative Lucia, Proxelia et Énergies du Santerre).

Quant au bas du classement, celui des fournisseurs "vraiment mauvais", il est occupé par les grands noms de l'énergie : Total Spring, Direct Energie (racheté par Total), Engie et sa filiale Happ-e, EDF et sa filiale Sowee.

A l'acteur historique, il est reproché de produire essentiellement une électricité d'origine nucléaire, une technologie à laquelle Greenpeace s'est toujours opposée en la jugeant "non seulement polluante mais aussi dangereuse".

Quant à Total, il "investit massivement dans des énergies émettrices de gaz à effet de serre et des projets de forage pétrolier menaçant la biodiversité et le climat".

Enfin, l'appréciation sur Engie est plus nuancée : Greenpeace lui reconnaît des efforts pour se débarrasser de centrales à charbon et investir dans les renouvelables. "Mais l'entreprise continue de produire une électricité fortement émettrice de gaz à effet de serre et très polluante", juge Greenpeace, qui pointe aussi du doigt son exploitation du parc nucléaire belge. www.guide-electricite-verte.fr

Nucléaire militaire : la barbarie civilisée (Antoine, Montpellier)

ICAN France

ICAN France est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) qui regroupe près de 500 ONG dans plus de 100 pays. Cette campagne vise à mobiliser les citoyens pour faire pression sur leur gouvernement afin que celui-ci signe et ratifie le traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté le 7 juillet 2017 à l'ONU par une majorité des États (122) de la planète et qui est ouvert à la signature depuis le 20 septembre 2017. Selon son article 15, il faut 50 ratifications pour entrer en vigueur. Au 20 septembre 2018, il y a : **Ratification, 15 États** : Saint-Siège, Guyana, Thaïlande, Mexique, Cuba, Palestine, Venezuela, Vietnam, Palaos, Autriche, Costa Rica, Nicaragua, Uruguay, Nouvelle Zélande, les Iles Cook **Signature, 60 États** - la Colombie est le dernier signataire.

La France refuse de le signer....

Vous pouvez agir en interpellant votre banque pour que votre argent ne soit pas investi dans des entreprises qui réalisent des profits sur le risque d'une guerre nucléaire ! La BNP Paribas, une des plus grande banque mondiale que [ICAN a rencontré](#) (avril et septembre 2018) est cette année au centre de nos actions. **La BNP est notre principal cible, mais des banques comme la Société générale, La Banque Postale, Le crédit agricole** sont aussi responsable d'investissement dans des arsenaux nucléaires. Vous pouvez les rencontrer , écrire. Nous préparons pour les prochaines semaines des actions vers les parlementaires nous reviendrons vers vous a ce sujet. En vous remerciant

Pour ICAN France Jean-Marie Collin, membre du Comité d'Animation **Web : icanfrance.org**
Twitter : ICAN_France Facebook : ICANFrance

Et aussi une pétition adressée à Emmanuel Macron :

Monsieur le Président, la France doit signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

<http://sortirdunucleaire.org/Petition-TIAN>



Le poids du lobby de la bombe ?

(...)Il est révélateur que le rapport (qui propose 6 EPR supplémentaires en France, ndlr), qui comporte un volet « civil » et un volet « militaire », ait été confié à un ancien délégué général à l'armement. **Derrière le projet de construction de nouvelles centrales,**

il ne s'agit pas seulement d'une tentative désespérée de maintenir les compétences d'une industrie périmée, mais aussi de pérenniser une filière militaire qui, sans l'atome civil, ne pourrait plus subsister.

Rappelons que les abonnés qui achètent de l'électricité d'origine nucléaire contribuent, sans le savoir, au maintien de la dissuasion nucléaire française et au risque de prolifération atomique. Les salariés d'EDF aussi sont pris en otage par ce système.

Il faut mettre fin à ces manœuvres de politiciens qui, de concert avec les lobbies, sacrifient l'avenir du pays à une industrie du passé ! Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui représente des dizaines de milliers de citoyens, appelle à une mobilisation sans appel contre le lobby nucléaire civil et militaire. Un changement de cap énergétique est désormais impératif et vital ; il est urgent de faire front à la volonté du gouvernement de passer outre.

Contact presse Sortir du nucléaire : Philippe Lambersens - 06 83 53 89 82 **Chargée de communication :** Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23



BULLETIN D'ADHÉSION À ICAN FRANCE

À retourner accompagné de votre règlement (chèque ou reçu PayPal) par e-mail à coordination@icanfrance.org ou par courrier à ICAN France - 187, montée de Choulans 69005 Lyon. Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre cotisation. Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66 % du montant versé, s'il ne dépasse pas 20 % de votre revenu imposable.

ADHÉSION INDIVIDUELLE

☐ M.

☐ Mme

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

Je souhaite recevoir les informations de la campagne ICAN en France par e-mail : ☐ oui ☐ non

Cotisation : ☐ précaire/étudiant 10€

☐ Plein tarif 20€



Compte rendu de la réunion du 15 septembre 2018

1) Nouvelle adresse du siège : chez Ève Riguet
19 rue Auguste Gignoux 82400 Valence d'agen.

2) Nous avons eu une discussion sur le **nombre de mesures que les mesureurs / mesureuses**

peuvent réaliser . Il nous semble qu'il faut en réaliser un maximum quotidiennement . Nous vous proposons de suivre l'exemple de William **qui a programmé le radex pour qu'il mesure toutes les heures avec l'aide d'une batterie annexe qui lui permet de tenir 7 jours** . Il la recharge ainsi que les piles du Radex, et télécharge les mesures sur le site de données réalisé par Pascal puis reprend les mesures . William va se charger de trouver où nous pouvons nous procurer des batteries au meilleur rapport qualité-prix . Il indique que depuis le mois d'août, il est impossible de consulter l'historique des relevés, un message indiquant « erreur de chargement » très embêtant car on ne peut vérifier si l'envoi des données est bien pris en compte .

3) Nouvelle discussion sur le partage des données . Est ce que nous devons uniquement mettre les données sur le « **site de Pascal** » ? Et ne devrions nous pas profiter du **site Radex** (dont on peut trouver les coordonnées dans le document d'utilisation du radex) pour y mettre nos mesures , ce qui permettrait de les faire plus connaître puisque c'est un site sécurisé qui peut être consulté par toute la planète . C'est ce que fait un des membres présents . Il n'y a **pas de contradiction à utiliser les deux sites** .

Concernant le « site de Pascal », Serge R devait se charger de rencontrer un spécialiste de la sécurité des sites, pour le tester . Et dans le cas où il présente des failles, pouvait le sécuriser . Il devait nous présenter un devis .

4) Ève et Jean-Louis se charge d'une préfiguration du financement participatif sur le site HELLO ASSO. Vous l'avez reçue . Nous en reparlerons le 27 octobre .

5) Nous prévoyons une conférence de presse pour lancer le financement participatif et le démarrage officiel de l'Asso quand tout sera prêt . Nous inviterons tous les médias du 82, 32 et 47 , ainsi que les élus et assos environnementales .

AUTRES INFOS :

Monique se charge d'un courrier aux préfectures du 32 , 47, et 82 demandant comment elles allaient gérer le PPI . Elle nous le soumettra .

Tchernobyl 2019 : Yves Lenoir est d'accord pour venir présenter son film sur Chernobyl le 28 avril à 16h au cinéma Appolo de valence . Après le rassemblement devant la centrale prévu à 14h . Merci à Monique d'avoir contacté Yves . Il peut aussi présenter son film le samedi soir et le lundi .

Il a écrit un livre « la comédie atomique », qu'il présentera aussi .

Photo radiamètre devant le panache de Golfech



Photos Marc Avril 2018



INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU RÉSEAU CITOYEN DE SURVEILLANCE DE LA RADIOAC- TIVITÉ GOLFECH et le BLAYAIS LE SAMEDI 27 OCTOBRE à 14h Salle Léo Gipoulou à Valence d'Agén

ORDRE DU JOUR :

1) Où en est l'association sur le plan administratif : compte de chèque, déclaration en pref, ...

2) Présentation du projet de financement participatif et validation . Vote si nécessaire .

3) Tour de table des participant e s, en particulier de celles et ceux qui mesurent et qui veulent mesurer .

4) Point technique sur l'utilisation des radex, la batterie annexe,....

5) Quelle stratégie de l'association pour se développer ?

6) Conférence de presse du lancement du financement participatif, de la présentation de l'association : Quand , Où, qui on invite ?

7) Élection/ nomination du collège solidaire

8) Autres sujets que vous proposerez .

.....
.....

BULLETIN D'ADHÉSION 5€/ an

Nom :

.....Prénom /.....

Adresse postale :

.....

Adresse mel :

.....

.....
.....

BON POUR POUVOIR À L'AG DU 27 OCTOBRE

Nom :

.....donne
l'autorisation à

Nom :.....de me représenter
lors de cette AG .

Date :

Signature :

Les renouvelables décollent en France aussi, mais retard sur les objectifs

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/energie-renouvelable-electricite-2018-PPE-31997.php4>

Le parc renouvelable électrique français s'approche des 50 GW

Les énergies renouvelables se rapprochent progressivement des objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour fin 2018, selon le panorama de l'électricité renouvelable publié par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), les gestionnaires de réseau RTE et Enedis et les distributeurs réunis au sein de l'ADEEF. Fin juin, la capacité totale installée s'approchait des 50 GW, soit 96% des objectifs nationaux, fixés à 51,7 GW.

L'objectif est dépassé pour la filière bois énergie (112%) et l'hydroélectricité (101%). En revanche, l'éolien (93%) et le solaire

(80%) sont un peu à la traîne. Mais plus de 16 GW de projets sont dans les tuyaux, dont 9 d'éolien terrestre, 3 d'offshore et 3 de solaire.

Entre juin 2017 et juin 2018, la production renouvelable a représenté 105,5 TWh. Porté par une forte productivité des barrages, liée à la pluviométrie, ce chiffre, en hausse de 21% par rapport à la période précédente, s'explique aussi par une hausse des productions éolienne et photovoltaïque. **Les ENR ont ainsi couvert 21,9% de la consommation au cours du premier semestre 2018.** (Sophie Fabbregat). **La France n'en reste pas moins en retard sur ses objectifs.** Dans le cadre de notre transition énergétique, dont la loi a été adoptée en juillet 2015, le gouvernement ambitionne de porter à **40% la part des énergies renouvelables dans notre mix électrique d'ici l'horizon 2030.**

- Source : Batiactu (31/8/2018- <https://www.batiactu.com/edito/eolien-photovoltaïque-biogaz-ou-sont-parcs-francais-53856.php>)

Eolien, photovoltaïque, biogaz, où en sont les parcs français ?

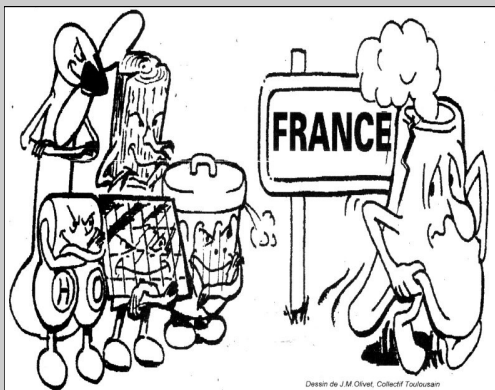
(...) Réponses dans les statistiques trimestrielles du **Commissariat général au Développement durable**, dont les données pour le 2e trimestre de 2018 viennent d'être publiées. (..)

Eolien terrestre et PV : les champions

A la fin du mois de juin 2018, la puissance cumulée des 1.700 parcs éoliens français atteignait presque les 14 GW, dont 0,4

GW raccordés au cours des six derniers mois (soit une quarantaine de nouveaux parcs). Près des 2/3 de cette capacité totale (9,2 GW) correspond à des installations dont la puissance moyenne est comprise entre 8 et 12 MW. Le déploiement de turbines va se poursuivre puisque la puissance des projets en cours d'instruction atteint les 12 GW (plus de 720 fermes) dont 2,3 GW avec des conventions de raccordement déjà signées. Géographiquement, la moitié de la puissance est concentrée dans les régions Hauts-de-France et Grand Est (plus de 3,2 GW chacune). Les régions Occitanie, Centre-Val de Loire et Bretagne abritent chacune plus de 1 GW de puissance raccordée, alors que Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Île-de-France ne représentent à elles toutes que 1,3 % des capacités françaises. Concernant la production, elle atteint les 14,2 TWh sur le premier semestre de 2018 : "C'est la production la plus importante constatée sur un semestre pour la filière, qui s'explique notamment par des conditions météorologiques très favorables au cours du premier trimestre et, dans une moindre mesure, par le développement du parc", analyse le CGDD. Les éoliennes ont fourni 5,7 % du courant électrique français sur les 6 premiers mois de l'année.

Pour le photovoltaïque, la puissance totale déployée en France atteint les 8,5 GW, dont 0,48 raccordés au début de 2018. Il existe en tout, plus de 412.000 installations sur le territoire national. La capacité moyenne des 10.000 dernières centrales raccordées dépasse les 250 kW. Quant à la puissance des projets encore en file d'attente, elle atteint les 3,5 GW, dont 0,92 GW dispose d'ores et déjà d'une convention signée. L'objectif fixé pour fin 2018 était atteint à 84 % à la moitié de l'année. Contrairement à l'éolien, concentré dans le Nord du pays, l'énergie solaire se focalise plutôt sur la moitié Sud : les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, totalisent 85 % des nouvelles puissances et 70 % de tout le parc photovoltaïque national. La production des centrales s'est élevée à 4,7 TWh au cours du premier semestre 2018 (+5 %) ce qui correspond à 1,9 % de la consommation électrique française.



Dessin de J.M. Olivier, Collectif Toulouse

toire national. La capacité moyenne des 10.000 dernières centrales raccordées dépasse les 250 kW. Quant à la puissance des projets encore en file d'attente, elle atteint les 3,5 GW, dont 0,92 GW dispose d'ores et déjà d'une convention signée. L'objectif fixé pour fin 2018 était atteint à 84 % à la moitié de l'année. Contrairement à l'éolien, concentré dans le Nord du pays, l'énergie solaire se focalise plutôt sur la moitié Sud : les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, totalisent 85 % des nouvelles puissances et 70 % de tout le parc photovoltaïque national. La production des centrales s'est élevée à 4,7 TWh au cours du premier semestre 2018 (+5 %) ce qui correspond à 1,9 % de la consommation électrique française.

Biogaz, le petit poucet

Enfin, pour les installations de biogaz produisant de l'électricité, les chiffres sont évidemment moins élevés. A la mi-2018, **588 unités étaient raccordées au réseau, soit 442 MW de puissance (+13 MW)**. Les installations de méthanisation sont les plus nombreuses tandis que celles de traitements des déchets non dangereux déploient les puissances unitaires les plus fortes. Du côté de la file d'attente, 71 MW étaient dans la file au 30 juin, soit tout de même 261 projets supplémentaires. Les régions Île-de-France (76 MW), Grand Est (51 MW), Nouvelle Aquitaine (44 MW) et Hauts-de-France (42 MW) totalisent près

de la moitié des capacités françaises de production électrique à partir de biogaz. Quant à la production mesurée au cours des 6 premiers mois de l'année, elle est de 1 TWh (+10 %). Cela correspond à 0,4 % de l'électricité consommée sur la même période.

Les trois énergies renouvelables électriques couvrent donc 8 % des besoins nationaux, sans même prendre en compte l'hydroélectricité, puissante pourvoyeuse d'électrons en France (20 % du mix). Ainsi, c'est le tiers du courant français qui est d'origine verte.

Il y a production et production... : bien sûr la rédaction de Stop Golfech défend les critères suivants : solaire en toiture ou sur parkings, éolien lié aux projets citoyens ou municipaux, biogaz lié aux déchets organiques locaux. Pour tous, recyclage du matériel poussé au maximum. Voir p.19

Source : les Echos (27/8/2018) <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-186110-le-gaz-nouveau-venu-dans-le-jeu-des-energies-renouvelables-2200264.php>

Le gaz, nouveau venu dans le jeu des énergies renouvelables

(..)Coup sur coup, deux études sont venues porter un éclairage inattendu sur le rôle du gaz "vert" (issu de la biomasse) dans la transition énergétique [1]. (..)

Le gisement théorique de gaz vert est de 400 TWh (à comparer avec 100 TWh mobilisés aujourd'hui). Ce gisement est réparti en trois parts égales entre les résidus agricoles, le bois forestier et les déchets. Sur le papier, les ressources sont très importantes : la France est un grand pays agricole, qui produit chaque année un volume considérable de déchets verts. Si les déchets de toute nature sont plutôt en baisse sous la pression de la réglementation, leur recyclage, lui, est en hausse constante. Et une proportion importante n'a pour autre destination que la gazéification. Enfin, la France est également un grand pays forestier, cette ressource restant encore largement sous-exploitée (ndlr : à discuter...)

Sur le plan macro-économique, le gaz vert se présente par ailleurs

sous un jour flatteur : son développement impacte le tissu économique de façon beaucoup plus marquée que ne l'ont fait jusqu'ici l'éolien ou le photovoltaïque. **La mobilisation de la biomasse est très créatrice d'emplois non délocalisables et pérennes. De même, les techniques mises en oeuvre pour produire ce gaz sont très liées au tissu industriel traditionnel** (industries mécaniques, procédés ou services industriels) contrairement à l'éolien dont une bonne part de la valeur ajoutée revient aux grands constructeurs mondiaux de turbines ou au photovoltaïque, dont les panneaux sont massivement fabriqués en Chine. (...)

Dans les prochaines années, le signal prix sera clé dans l'émergence de "l'économie-gaz". On peut attendre beaucoup de l'écotaxe carbone, pour le moment modeste (44,6 euros/tonne de CO₂), mais qui est programmée pour atteindre 86,20 euros en 2022. De même, la fiscalité du transport sera déterminante : de l'imposition respective de l'électricité ou du gaz vert dépendra sans doute le basculement du parc automobile actuel vers l'une ou l'autre des deux technologies. (..) (Eric Manchon) [1] Études : "Actualisation du scénario énergie climat 2035-2050" (avec GRDF et GDT Gaz).

Energies Citoyennes 47 : l'assos est créée et la SCIC en gestation

Plus de 50 adhérents en gagés à souscrire une part de 50€, un dossier déposé à la région Nouvelle Aquitaine et 3 projets citoyens envisagés en 2019

Enercit 82 a posé ses 1ers toits....



ÉNERGIES CITOYENNES LOT et GARONNE



Envie de participer à une **dynamique citoyenne**,
de contribuer à la **transition énergétique**,
d'investir dans des **projets d'avenir** ?

Transmettez votre énergie,

rejoignez **Énergies Citoyennes 47**

ÉNERGIES CITOYENNES LOT et GARONNE
- Association loi 1901 -

MVA - 54 rue Coquard - 47300 Villeneuve sur Lot
energies.citoyennes.lot.garonne@mailfence.com



- Production et revente d'énergie.
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Un projet citoyen

- Initiative locale.
- Gestion coopérative transparente.
- Porté, financé et maîtrisé par des citoyens.

Production d'énergies locales

- Développement des énergies renouvelables.
- Gestion locale.
- Autonomie du territoire.

Des retombées économiques locales

- Intervention d'entreprises du territoire.
- Loyer pour les toitures.
- Dividendes pour les actionnaires.
- Soutien de projets éthiques.

Sensibilité à la sobriété énergétique

Elle vise également à développer des actions d'information et de sensibilisation à la sobriété et l'efficacité énergétique, ainsi que la lutte contre la précarité énergétique.

Les avantages

- Études et installation à la charge de la SCIC.
- Entretien et démantèlement à la charge de la SCIC.

Quelques projets déjà soutenus

- La production de chauffage gratuit pour une salle des fêtes.
- La production d'énergie pour un collectif économique et social.
- La production d'énergie pour un projet de tourisme fluvial.

FONCTIONNEMENT

Concrètement, le partenariat avec la coopérative **EC - 47**, comment ça marche ?

EC - 47 trouve par exemple sur son territoire, un toit où installer des panneaux solaires.



EC - 47 gère les questions techniques, prend en charge les démarches administratives et juridiques, signe un bail avec le propriétaire du toit (dénommé hôte) et s'occupe de l'installation et de la maintenance de la centrale photovoltaïque.



Tout-e citoyen-ne peut investir à hauteur de ses moyens pour financer des installations avec **EC - 47** via l'achat de parts sociales (à partir de 50 euros); il ou elle devient alors sociétaire (dénommé-e coopérateur, coopératrice), c'est-à-dire copropriétaire des installations.



Les coopérateurs et coopératrices de **EC - 47** peuvent recevoir une rémunération modeste de leurs parts sociales.

EC - 47 se mobilise pour développer des projets, diffuser et partager les connaissances concernant la sobriété énergétique et faire rayonner les énergies renouvelables et l'usage raisonné de l'énergie produite.



Énergies Citoyennes 47 est une SAS - SCIC

- Elle sera créée en 2018
- À l'initiative du **"Collectif Transition Énergétique 47"**
- Son territoire d'action est le département de Lot et Garonne.

OBJET

Développer les énergies renouvelables en utilisant le potentiel du territoire pour produire une énergie renouvelable pour tous.

GOVERNANCE

Conseil d'administration et comité scientifique, éthique et technique.
Principes coopératifs (1 personne coopératrice = 1 voix, réserve légale ...)

ACTIVITÉ

Développer et animer un réseau de communautés de citoyen-ne-s.
Simplifier les démarches des particuliers et collectivités, mutualiser les risques et les bénéfices, sécuriser les investissements.

✂ Adhésion à l'association **ÉNERGIES CITOYENNES LOT et GARONNE**. Association de préfiguration ayant pour objectif la constitution d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de production d'énergie renouvelable sur le territoire du Lot et Garonne.

Je suis intéressé

- | | |
|--|--|
| ☐ Sympathisant-e | (recevoir les informations des événements publics) |
| ☐ Adhérent-e | (participer aux réunions et décisions plénières) |
| ☐ Acteur, actrice | (adhérer et participer au collectif d'animation) |
| ☐ Coopérateur, coopératrice | (investir dans une installation productrice) |
| ☐ Hébergeur, hébergeuse | (proposer un toit pour accueillir des panneaux) |

Je joins ma cotisation annuelle de 5 euros et m'engage à acquérir au moins une part sociale de la SCIC d'une valeur de 50 euros.

Nom
Prénom
Adresse
Téléphone
Courriel

Fait à le

Signature



Calendrier :
27 octobre 2018 14h:
 AG Réseau Citoyen de Surveillance
 de la radioactivité
 Golfech et Blayais (voir p.17)
 salle Gipoulou, Valence d'Agen (82)



Une centaine d'irréductibles le 4 mars 2018 devant Golfech

Affichage spécial copinage

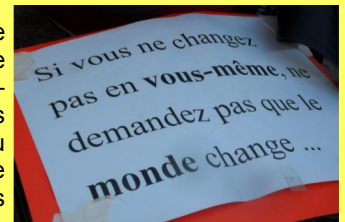


sosmediterranee.fr
 Et assos dans le 47 :
ancrageenpartage@gmail.com

Le 5ème café thyroïde agenais organisé par l'association française des malades de la thyroïde aura lieu le 13 octobre 2018 de 15h à 17h à la brasserie Le petit bonheur –place du Pin près du cinéma à Agen.

Le docteur Guillet (conseiller scientifique de l'AFMT) et Juliette Rosales (responsable Aquitaine) répondront aux nombreuses questions relatives aux problèmes thyroïdiens (hyper ou hypo thyroïdies) et à l'actualité du moment. Plus d'un an après l'introduction de la nouvelle formule du Lévothyrox, quelles solutions pour les malades ?

Contact Juliette Rosales 06 30 83 77 39 Merci de votre fidélité.



Ondes et santé : qui a peur de la recherche indépendante ?

Association nationale P.R.I.A.R.T.E.M
 Correspondance : P.R.I.A.R.T.E.M - Collectif
 des Electrosensibles de France; 5, Cour de la
 Ferme Saint-Lazare ; 75010 Paris
 Email : Cliquez - Tél : 01 42 47 81 54
www.priartem.fr - www.electrosensible.org
 communiqué de presse du 2 octobre 2018

« Nous voulons des coquelicots ! »

Signez l'Appel des 100 pour l'interdiction de tous les pesticides chimiques de synthèse.

nousvoulonsdescoquelicots.org



Un immense merci à ceux qui renouvellent abonnement et soutien, parfois très généreusement. Nous avons besoin de vous tous. Attention à notre nouvelle adresse : Stop Golfech-VSDNG 148 Rue Gérard Duvergé-47000 Agen. Envoi des articles à moniqueguittenit47@orange.fr ; prochain journal mars 2019 beaucoup d'infos grâce à PECTINE, revue de presse de Marc et les assos.

ABONNEMENT ANNUEL A STOP-GOLFECH:

8€ et plus...

NOM _____

Prénom _____

ADRESSE _____

TEL _____

COTISATION DE SOUTIEN A VSDNG:

12€ et plus...

NOM _____

Prénom _____

ADRESSE _____

TEL _____

Stop Golfech

Journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech

Dépôt légal : 20 Juin 1991

Commission paritaire 0307 G 81372

ISSN 1253-286X

Imprimerie ICA Concept

39-41 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen

Directeur de publication : William Soubiran

Rédacteurs : A.Crouzet, M. Guittenit, M.St Aroman

Pigiste : Ch. Guittenit

Envoi : P.Habit, Ch.Lamas, A.Vérardo,
J.Rosales, M.Prévo

Adresse du journal : VSDNG,

Solidarité Inter Association

148 rue Gérard Duvergé, 47000 Agen

Tel 05 53 95 02 92 (Monique)